

L'Estuaire

Revue d'histoire des pays de l'estuaire du Saint-Laurent

Volume XXVI, numéro 1 (62), janvier 2003 7,95\$

Fort Péninsule
Arthur-Joseph Lapointe
Les Allemands et l'Île d'Anticosti
Le vote de St-Donat
André Breton

La base de Gaspé en 1943



L'Estuaire

Revue d'histoire des pays de l'estuaire
du Saint-Laurent
(Auparavant *Revue d'histoire
du Bas-Saint-Laurent*)

Publiée deux fois l'an par le GRIDEQ de
l'Université du Québec à Rimouski (le
Groupe de recherche interdisciplinaire
sur le développement régional, de l'Est
du Québec) et la Société d'histoire du
Bas-Saint-Laurent.

Comité de rédaction:

Paul LAROCQUE, historien

Jean LARRIVÉE, agent de recherche
au GRIDEQ

Pierre COLLINS, archiviste
à la bibliothèque de l'UQAR

Graphiste:

Richard FOURNIER,

Service des communications UQAR

Traitement de texte et édition:

Jean LARRIVÉE

Relecture:

Paul LAROCQUE

Impression:

Transcontinental Impression

Impression des Associés (Rimouski)

Politique rédactionnelle:

Les personnes intéressées à publier
des articles, notes de recherche, notes
biographiques ou comptes rendus
peuvent faire parvenir leurs manu-
scrits ou disquettes (WORD PC) en
tout temps. Les textes devront être sur
un format 8,5 x 11 à double interligne
avec un maximum de 15 pages.

Il n'est pas nécessaire d'être un spé-
cialiste pour publier dans la revue
L'Estuaire. Le comité de rédaction peut,
dans certains cas, assurer un support
technique aux auteurs. Les textes sont
lus par le comité et recommandés,
selon le cas pour publication. Les
auteurs demeurent cependant respon-
sables du contenu de leurs textes. Une
invitation cordiale est faite aux
intéressés.

Dépôts légaux:

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

ISSN-1484-6969

© Tous droits réservés, L'Estuaire,
2003

La reproduction des textes et des pho-
tographies est interdite sans la permis-
sion du Comité de la revue

Photographie de la page couverture:

Base de Gaspé, 23 juillet 1943, Gaspé.

(ANC, PA 133275)

Sommaire

L'Estuaire

Volume XXV, numéro 1 (62), janvier 2003

	Page
Éditorial	2
<i>Jean LARRIVÉE</i>	
Fort Péninsule et les défenses côtières de la baie de Gaspé lors de la Seconde Guerre mondiale	3
<i>Normand LAFRENIÈRE</i>	
Arthur-Joseph Lapointe et Anna-Marie Ducharme: les parents de l'artiste et sénateur Jean Lapointe	8
<i>Clément FORTIN</i>	
Clément Bergeron: un rescapé d'un accident d'avion sur le fleuve Saint-Laurent	15
<i>Régis BERGERON et Jean LARRIVÉE</i>	
La tentative allemande d'acheter l'île d'Anticosti en 1937	16
<i>Robert H. THOMAS</i>	
Percéennes (André Breton, Claude Gauthier, Gaston Miron)	22
<i>André GERVAIS</i>	
Le vote ambivalent du scrutin de 1989 à Saint-Donat	28
<i>Rémi SAINT-LAURENT</i>	
Nouvelles brèves	35
<i>Euchariste MORIN et Jean LARRIVÉE</i>	
Des livres à lire!	37
<i>Jean LARRIVÉE</i>	

Pour s'abonner à la Revue:

(deux numéros par année)

Individu	20 \$	Individu (soutien)	25 \$
Institution	35 \$	Institution (soutien)	50 \$

Faire votre chèque au nom de

La Société d'histoire du Bas-Saint-Laurent

et expédiez votre commande à:

Pierre Collins 300, allée des Ursulines

Rimouski, Québec, G5L 3A1

418-723-1986 poste 1669 pierre_collins@uqar.quebec.ca

Visitez notre site WEB: <http://www3.uqar.qc.ca/grideq/>

Le patrimoine! Les personnes qui y oeuvrent vous le diront: ce n'est guère facile... Il faut beaucoup de persévérance et d'enthousiasme pour préserver et restaurer les sites et les édifices les plus représentatifs de notre passé, de l'habileté et de la patience de nos ancêtres qui ne comptaient pas les heures, les mois et les années pour réaliser telle église ou tel monument.

Cela en vaut-il la peine? Pourquoi consacrer autant d'efforts et d'argent pour restaurer une vieille maison délabrée ou une sculpture abîmée par le temps et la pollution des villes? Un séjour récent en Italie m'a convaincu que la sauvegarde du patrimoine est un élément essentiel de l'identité d'un peuple en plus de générer des millions, voire des milliards de dollars en retombées économiques grâce à l'afflux des touristes.



Éditorial

Bien sûr au Québec, notre passé récent n'offre pas autant de merveilles que la civilisation romaine... Mais sa préservation consolide notre mémoire collective et honore ceux qui nous ont précédés. Et de surcroît, les retombées économiques peuvent être importantes.

Le premier article du numéro de janvier 2003 de la revue *L'Estuaire* porte justement sur un site patrimonial récent: Fort Péninsule dans la baie de Gaspé que nous présente Normand Lafrenière. Ce fort a été un point de défense important pour les alliés lors de la Seconde Guerre mondiale. Clément Fortin, un avocat de Saint-Sauveur-des-Monts, nous présente Arthur-Joseph Lapointe, le père de l'artiste Jean Lapointe. Clément Bergeron a failli perdre la vie lors d'un accident d'avion sur le fleuve Saint-Laurent en décembre 1946: son fils Régis nous raconte cette histoire incroyable. Quant à André Gervais, il s'intéresse à l'écrivain André Breton qui a effectué un séjour en Gaspésie pour écrire un de ses livres. Sans oublier la tentative allemande d'acheter l'île d'Anticosti sous la plume de Robert H. Thomas et l'analyse du scrutin de 1989 à Saint-Donat par Rémi Saint-Laurent, un jeune historien prometteur.

Bonne lecture hivernale,

Jean Larrivée

Pour le Comité de rédaction composé aussi de Pierre Collins et Paul Larocque

Fort Péninsule et les défenses côtières de la baie de Gaspé lors de la Seconde Guerre mondiale

Normand Lafrenière¹

Le contexte de la construction du complexe défensif de la baie de Gaspé

La défaite de la France, le 14 juin 1940, plaça également les Britanniques devant l'éventualité d'une invasion de leur territoire. Le cas échéant, il leur fallait à tout prix trouver d'autres ports pour abriter leur propre flotte de guerre. Sur le plan stratégique, la côte est canadienne semblait toute désignée pour remplir cette mission. Toutefois, ses installations défensives étaient alors insuffisantes et durent être renforcées. Au début de la Seconde Guerre mondiale, ces aménagements défensifs étaient limités aux secteurs d'Halifax, Sidney, Saint-Jean, Québec et au détroit de Canso.

L'établissement de nouvelles bases navales reposait sur trois principales considérations. Ces sites devaient occuper une position stratégique pour la défense de la côte est et de ses eaux adjacentes. Ils devaient être facilement défendables et ils devaient offrir un ancrage suffisamment profond pour accueillir les plus grands navires de guerre.

Quoique éloignée de la côte est, la baie de Gaspé répondait à ces con-

ditions en tous points puisque son emplacement en faisait un choix de premier ordre pour assurer la défense du golfe et du fleuve Saint-Laurent. De plus, la configuration de cette baie facilitait considérablement

Le site de la baie de Gaspé fut donc choisi parmi 16 emplacements pour devenir l'une des principales bases navales canadiennes chargées d'abriter la flotte alliée, dans l'éventualité d'une invasion de la Grande-

Bretagne. Cette décision fut ratifiée par le Comité conjoint permanent de défense canado-américaine, le 27 août 1940. Elle attribuait un rôle de «port défendu» à Gaspé, ce qui impliquait toute une panoplie d'aménagements défensifs répartis en défenses fixes et mobiles. Pour sa part, la batterie côtière de Fort Péninsule faisait partie des défenses fixes du port de Gaspé. Elle avait pour mission d'en protéger les approches, de concert avec deux autres batteries côtières, celles de Fort Prével et Fort Haldimand.

En plus de son rôle de «port défendu», tout le complexe militaire de la baie de Gaspé devait également servir à la protection d'un petit détachement de navires d'escorte, chargé d'assurer la sécurité des convois d'approvisionnements militaires sur le fleuve et dans le golfe Saint-Laurent. Ce nouveau rôle lui fut attribué en

1942, à la suite d'une série d'attaques perpétrées par des sous-marins allemands contre des navires d'approvisionnement militaires sur le fleuve et dans le golfe Saint-Laurent.



Le soldat Fernand Caron montant la garde en juin 1943
(Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent,
vol. XI, no 1, janvier-mars 1985, p. 19).

la défense d'une base navale en eau profonde puisque celle-ci pouvait être construite à l'abri d'une presqu'île sablonneuse qui s'avance à l'intérieur de la baie (la plage de Sandy Beach).

Par le biais de ces attaques, le but d'Hitler n'était pas d'envahir le Canada, mais plutôt d'affamer la Grande-Bretagne en réduisant au maximum l'effort de guerre canadien. Pour la seule année 1942, le bilan de ces raids fut désastreux. Entre les mois de mai et octobre, cinq convois d'approvisionnement furent attaqués par cinq sous-marins allemands. De plus, ces derniers coulèrent 17 navires marchands, un navire chargé de troupes, deux navires de guerre attachés à la base navale de Gaspé, le *Racoon* et le *Charlottetown*, et le traversier canadien *SS Caribou* (qui reliait Sydney à Port-aux-Basques). Ces événements tragiques sont maintenant connus sous le nom de «Bataille du Saint-Laurent». Il va de soi que tous ces torpillages, à proximité de zones habitées, eurent pour effet de créer un véritable climat de panique au sein de la population gaspésienne.

En réponse à ces attaques, la Marine implanta un système de convois sur le fleuve et dans le golfe. Des patrouilles navales et aériennes furent également dispensées et des volontaires civils furent mobilisés pour surveiller les sous-marins sur le pourtour de la péninsule gaspésienne. La population en général fut également invitée à signaler toute apparition de sous-marins et surtout à voiler leurs lumières le soir pour empêcher l'ennemi de se guider sur les côtes. Voilà pour ce qui est du contexte de la construction du complexe défensif de la baie de Gaspé.

Description du complexe défensif de la baie de Gaspé

L'Armée désignait du nom de «Défenses côtières de la baie de Gaspé», l'ensemble des installations militaires ceinturant cette baie. Ces aménagements se composaient de deux postes d'observation (l'un à Cap-Gaspé et l'autre à Pointe-Saint-Pierre); d'un poste de contrôle des navires de guerre (à Red Head); de trois batteries côtières, celles de Fort Péninsule, Fort Prével et Fort Haldimand; d'un navire et d'un

ancrage d'inspection; d'un filet anti-sous-marin tendu entre Penouille et Sandy Beach et finalement, du point stratégique protégé par toutes ces installations militaires, la base navale de fort Ramsay située sur le site actuel du port de Gaspé.

En septembre 1942, la flotte de cette base navale se composait de cinq dragueurs de mines, six vedettes (fairmile), un yacht armé et sept corvettes. L'Aviation était également présente à la base navale de Fort Ramsay. Elle disposait de 2 à 5 appareils amphibies de type Canso, Catalina et Stanraer, selon les différentes affectations. Comme vous pouvez le constater, les trois armes furent mises à contribution afin d'assurer une défense adéquate de la base navale de Fort Ramsay. D'une part, la Marine se voyait confier les manœuvres au filet anti-sous-marin qui protégeait l'entrée de la base, entre Sandy Beach et Penouille, s'occupait de l'identification et du contrôle du trafic entrant ou sortant du port de Gaspé et effectuait des patrouilles et le dragage de mines aux approches du port. Par ailleurs, l'Armée était responsable de l'opération et de la défense des trois batteries côtières de même que de la défense antiaérienne; elle devait également repousser l'ennemi dans l'éventualité d'un débarquement sur les plages de Sandy Beach, Haldimand et L'Anse-à-Brillant, trois plages situées à l'intérieur de la baie de Gaspé. L'Aviation finalement était chargée d'effectuer des patrouilles de reconnaissance dans le secteur du «Passage de Gaspé» ainsi qu'en des lieux aussi éloignés que le détroit de Cabot et la rivière Saguenay; elle devait également engager le combat avec l'ennemi advenant toute incursion navale, terrestre ou aérienne.

Le quartier général des trois armes était localisé dans l'édifice de la base navale de Fort Ramsay. Cet édifice existe toujours à Gaspé, quoique considérablement modifié. La construction de l'ensemble des «Défenses côtières de la baie de Gaspé» s'échelonna entre 1941 et

1943. Toutefois, ses principales composantes étaient en place en mai 1942. Au plus fort de ses opérations, ce complexe défensif regroupait environ 2 500 hommes. Comme on peut le constater, chacun des éléments de ce complexe avait un rôle spécifique à jouer pour assurer la protection de la base navale de Fort Ramsay.

Les rôles spécifiques des batteries côtières

La plus éloignée des trois, Fort Prével, servait de batterie de contre-bombardement. Sa position de pointe, de même que le calibre de ses canons la destinait à l'attaque des cuirassés ou tout autre navire d'importance croisant au large de la baie de Gaspé. Son armement se composait de deux gigantesques canons de 10 pouces de diamètre, les plus gros en usage au Canada, à cette époque. Situé à la limite extérieure de la zone prohibée, Fort Haldimand servait de batterie d'inspection et de batterie anti-vedettes/torpilleurs; son armement se composait de deux canons à tir rapide de 75 millimètres ainsi que d'un projecteur de combat de 60 pouces de diamètre. Jumelé au tir des canons de Fort Péninsule, Fort Haldimand pouvait opposer un barrage d'artillerie des plus efficaces à l'entrée du port de Gaspé. Pour sa part, Fort Péninsule assumait un double rôle de batterie de défense rapprochée et de batterie d'inspection. Il était équipé de quatre puissants projecteurs de 60 pouces de diamètre ainsi que de deux canons de 4.7 pouces.

Description de la batterie côtière de Fort Péninsule

Il importe de mentionner que les vestiges actuels de Fort Péninsule ne sont représentatifs que des éléments fortifiés de cette batterie côtière lors de la Seconde Guerre mondiale. À l'été 1942, Fort Péninsule regroupait également une quinzaine de bâtiments servant à accommoder une garnison de 220 militaires. On y retrouvait, entre autres, cinq casernes, un hôpital, un corps de

garde, un pouvoir électrique, une station de pompe et divers baraquements récréatifs et administratifs. Tous ces bâtiments étaient situés dans le secteur nord du site et ont été démantelés peu de temps après la démobilisation de ce fort, le 1^{er} octobre 1944.

L'armement principal de Fort Péninsule se composait de deux canons de 4.7 pouces de diamètre offrant une portée maximum de 9 600 verges. Leur culasse permettait une mise à feu électrique ou par percussion, puisque l'éventualité d'une panne électrique ne pouvait être écartée. Ces canons, de même que l'ensemble des magasins de munitions qui les entourent sont encore abrités dans de véritables «bunkers» souterrains dont les murs extérieurs en béton mesurent deux pieds d'épaisseurs. Chacun des canons disposait de son propre magasin d'obus ainsi que d'un magasin de poudre. Quatre magasins servaient d'entrepôts pour le réapprovisionnement des petits compartiments situés dans la chambre des canons. Un cinquième magasin, à mi-chemin entre les deux canons, servait au

remisage des pièces de rechange et d'entretien pour ces derniers. Cet ensemble de magasins était relié par un couloir et se présentait comme une succession parfaitement rectiligne de chambres fortes en béton, reliées symétriquement entre les deux canons. Chacun d'eux disposait d'un abri pour le détachement d'artillerie préposé à sa garde et son maniement. L'ameublement de ces abris ne se composait que d'une table et quelques chaises puisque personne n'était autorisé à y dormir.

Le plan d'aménagement des fortifications de la batterie côtière de Fort Péninsule nous indique la présence de quatre autres magasins de munitions localisés sur les ailes gauche et droite de cette batterie côtière. Contrairement aux précédents, ceux-ci étaient séparés les uns des autres et relativement éloignés des chambres des canons. Un inventaire général des munitions nous laisse supposer que ces magasins aient pu servir d'entrepôt pour la batterie de Fort Haldimand ainsi que pour des munitions d'infanterie légère utilisées à Fort Péninsule.

Tous ces magasins de muni-

tions, l'emplacement des canons, les canons eux-mêmes ainsi que les deux abris juxtaposés à ces derniers demeurent en parfait état de conservation. Parcs Canada y tient actuellement une exposition portant sur le rôle des défenses côtières de la baie de Gaspé lors de la Seconde Guerre mondiale. Une douzaine de panneaux d'interprétation en relatent les principaux faits.

Batterie d'inspection

En tant que batterie d'inspection (rôle qu'il partageait avec Fort Haldimand), Fort Péninsule devait veiller à l'application intégrale des règlements régissant l'entrée, la sortie de même que tous les déplacements des navires marchands à l'intérieur du port de Gaspé. Ses sentinelles guettaient le moindre signe émis par le navire d'inspection chargé de la vérification des enregistrements des navires marchands désirant entrer dans le port. Sur ordre de l'officier responsable du service d'inspection (posté dans la tourelle d'observation du quartier général de Fort Ramsay), Fort Péninsule devait commander le tir



La capture fictive d'espions allemands par les hommes de la Réserve gaspésienne (Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent, vol. XI, no 1, janvier-mars 1985, p. 27).

des coups de semonce en direction des navires trouvés coupables d'infraction à ces règlements. Toutefois, l'officier en devoir à Fort Péninsule était autorisé à commander le tir en tout temps s'il lui semblait qu'un navire évitait de prendre contact avec le navire d'inspection et s'approchait en deçà de 7000 verges du fort sans afficher les signaux de reconnaissance d'usage.

Tout comportement suspect de la part d'un navire était passible de deux coups de semonce. Si le navire persistait dans le même sens, il était immédiatement considéré « hostile » et coulé par les batteries côtières de Fort Péninsule et Fort Haldimand dans les 15 secondes.

Afin d'assurer un maximum de sécurité à la base navale, un relèvement de 58 degrés (reliant cap Haldimand et cap Brûlé) établissait les limites de la zone d'identification des navires. Passé ce cap, tout navire de guerre ou navire marchand non identifié était passible de coups de semonce et même d'être coulé.

Batterie de défense rapprochée

En tant que batterie de défense rapprochée, Fort Péninsule avait pour mission d'engager le combat à courte portée avec tout navire reconnu hostile essayant d'entrer dans le port de Gaspé. Tous les scénarios d'attaque anticipés contre la base navale avaient été étudiés. Toutefois, les formes d'attaque les plus plausibles devaient se dérouler de nuit ou par température inclemente seulement. Afin de palier à cette éventualité, Fort Péninsule était équipé de quatre puissants projecteurs de 60 pouces de diamètre. Deux d'entre eux étaient situés sur la plage de Penouille et servaient à éclairer l'entrée du port de Gaspé dans le secteur du filet anti-sous-marin; les deux autres étaient localisés au pied de la falaise de Fort Péninsule, de part et d'autres des canons. Ils cumulaient les fonctions de projecteurs de combat et de sentinelle. Ils étaient considérés comme l'une des composantes de l'armement de Fort Péninsule puisqu'ils pouvaient également être utilisés pour aveugler les navires ennemis.

D'autre part, que ce soit dans le but de bloquer l'entrée du port de Gaspé ou d'en détruire la flotte, les navires ennemis pouvaient se présenter selon différentes formations à l'intérieur de la baie de Gaspé. Afin d'éviter toute confusion lors d'une attaque et surtout afin d'obtenir un rendement maximum de la part des batteries côtières, de nombreux plans de tir avaient été préparés pour les contrer.

Les convois entre Québec et Sydney

Plusieurs plans de défense furent mis sur pied par le haut commandement de la Marine canadienne afin de sécuriser la navigation sur le fleuve et dans le golfe Saint-Laurent. Le dernier en lice, nommé plan GL2, entra en vigueur le 1^{er} avril 1942, à la suite d'une percée significative des sous-marins allemands au large de la côte atlantique en janvier 1942. Selon les modalités de ce plan de défense, la confirmation d'une attaque perpétrée par des sous-marins dans les eaux du fleuve ou du golfe enclenchait immédiatement un resserrement des dispositions relatives à la



Base de Gaspé, 23 juillet 1943, Gaspé (ANC, PA 133275)

protection des convois dans ces eaux. Dès lors, tous les navires marchands entrant dans le golfe devaient être arrêtés à Sydney alors que les navires sortant étaient arrêtés à Québec. Un ancrage de rassemblement pouvait être établi au sud de l'île du Bic pour ces derniers. Les convois sortant étaient ensuite escortés jusqu'à leur point de rencontre avec les convois transatlantiques en partance de Sydney, Halifax et New York. Par ailleurs, le trafic entrant devait être escorté à tous les trois jours à partir de Sydney.

Toujours selon les modalités du plan GL2, 20 navires de guerre seulement devaient être affectés à la sécurité des convois du Saint-Laurent ce qui représenterait une importante réduction en regard du plan de défense précédent. Cette pénurie de navires d'escorte lors d'une période aussi critique pour la défense des eaux canadiennes se solda par le torpillage de 23 navires entre les mois de mai et octobre 1942. Face à l'incapacité de la Marine canadienne de contrer efficacement l'action des sous-marins allemands, le Cabinet de Guerre fut forcé de fermer le fleuve et le golfe Saint-Laurent à toute navigation commerciale en date du 9 septembre 1942. Pour certains, cette mesure extrême fut interprétée comme une véritable victoire pour les Allemands mais celle-ci fut de courte durée car les Alliés reprirent le dessus dans l'Atlantique Nord dès 1943.

Pour terminer, il importe de mentionner qu'aucune des batteries côtières du complexe défensif de la baie de Gaspé n'a ouvert le feu contre une cible ennemie lors de la Seconde Guerre mondiale. Ce fait n'enlève cependant rien à leur importance, surtout si on tient compte du rôle attribué à la base navale qu'elles étaient chargées de protéger.

Au total, la flotte de la base navale de Ramsay a escorté plus de 1642 navires répartis en 183 convois. De ce nombre, une vingtaine de

navires seulement ont été la cible des torpilles allemandes entre 1942 et 1945, et la plupart l'ont été en 1942. Il ne fait donc aucun doute que le soutien apporté aux convois d'approvisionnement militaires par les navires et les avions de Fort Ramsay, ait pu réduire considérablement le tableau de chasse des sous-marins allemands.

Au terme de mes recherches sur les installations militaires de la baie de Gaspé, deux questions subsistent: Les Allemands connaissaient-ils l'existence de la base navale de Fort Ramsay? Si oui, avaient-ils une idée de l'importance de l'armement qu'ils auraient eu à affronter pour tenter de l'attaquer? Les dossiers de la Défense nationale sont demeurés muets sur ces questions.

Note

- 1 Normand Lafrenière est historien à Parcs Canada. Ce texte constitue l'essentiel de sa communication présentée au colloque d'Histoire navale sur la Bataille du Saint-Laurent tenu à Rimouski, du 9 au 11 mai 2002. Une version de ce texte a été publiée dans la revue *Gaspésie*, septembre-décembre 1991, vol. XXXIX, nos 3 et 4, p. 28-34.

Arthur-Joseph Lapointe et Anna-Marie Ducharme: les parents de l'artiste et sénateur Jean Lapointe

Clément Fortin¹

Pour écrire cette courte biographie d'Arthur-Joseph Lapointe et d'Anna-Marie Ducharme, leur fille Rollande a mis à ma disposition *Les cahiers de Dominique*² écrits par son frère, feu Gabriel, un criminaliste réputé de Montréal. Elle m'a aussi confié les ouvrages de son père intitulés *Souvenirs d'un soldat du Québec*³ et *Souvenir d'un député du Québec 1935-1945*⁴.

Vous me direz, avec raison, que j'ai de la chance de m'inspirer d'une si abondante documentation et si minutieusement présentée. Mais c'est aussi un défi d'en extraire avec pertinence les 15 pages auxquelles *L'Estuaire* limite ses collaborateurs.

En poursuivant ma recherche à Matane, j'ai rendu visite à l'artiste peintre Thérèse Lapointe Desrosiers qui m'a prêté un ouvrage⁵ sur son oncle Arthur-Joseph rédigé par sa cousine Yvette Lapointe et la généalogie de sa famille dressée par son cousin Louis-Philippe Caron⁶.

Arthur-Joseph Lapointe est né le 13 février 1895 à Saint-Ulric⁷ (Rivière-Blanche), comté de Matane. Fils d'Anselme Lapointe né à Baie-des-Sables, comté de Matane, le 17 mars 1858 et décédé à Saint-Ulric le 1er août 1937, à l'âge de 80 ans et 4 mois. Marié à Adélaïde

Saint-Laurent le 30 juin 1880. Cette dernière est décédée le 23 mai 1956.

Nicolas Audet⁸ est le premier Lapointe en Amérique. Il est le fils

ils se nommeront Audet dit Lapointe. C'est Anselme Lapointe, le grand-père d'Arthur-Joseph, qui, le premier, ne portera que le seul patronyme Lapointe⁹. Je vous réfère au tableau que je reproduis à la fin de mon texte.

Anna-Marie Ducharme est née à Montréal le 30 juillet 1903, fille d'Alphonse Ducharme et d'Amanda Charest. Anna-Marie perd sa mère alors qu'elle n'a que dix ans. Sa tante Victoria veillera sur elle sa vie durant.

L'écolier, le comédien et le simple soldat

Arthur-Joseph Lapointe fréquente l'école primaire dans son village natal et l'école modèle de Matane. Il s'inscrit ensuite au Séminaire de Rimouski de 1910 à 1912¹⁰. Dans son ouvrage¹¹, Yvette Lapointe fait paraître une photo de la fanfare Sainte-Cécile du Séminaire de Rimouski. Arthur-Joseph tient une clarinette dans ses mains.

Arthur-Joseph a de remarquables talents de comédien. À la sortie de la grand-messe du dimanche, sur le parvis de l'église de Saint-Ulric, il joue avec son frère cadet

Anselme *Baptiste et Marianne*, une chronique de journal fort populaire. Ils n'ont alors que 13 et 12 ans et s'exécutent avec brio devant des spectateurs qui les adulent. Plus tard,



Le lieutenant Arthur-Joseph Lapointe, 1918
(Collection famille Lapointe).

d'Innocent Audet et de Reine Vincent de Saint-Pierre de Maillé, Poitou. Dès la deuxième génération, Joseph Audet accole Lapointe à son patronyme. Jusqu'à la 6^e génération,

Rodolphe se joint à Arthur et Anselme pour jouer et chanter dans des soirées de mariage¹².

Dans *Les souvenirs d'Yvonne*¹³, celle-ci raconte que son frère Arthur-Joseph avait voulu s'enrôler dès le début de la guerre mais que son père avait refusé de signer car il n'était pas majeur, n'ayant que dix-neuf ans. En fils obéissant, il a attendu d'avoir 21 ans.

Enfin, le 27 janvier 1916, il s'engage comme volontaire et simple soldat dans le 22^e régiment. Il quitte alors le poste d'opérateur de gare à Price, un village situé dans le comté de Matane. Courageusement, il exerce la fonction de signaleur sur le sol de France où il gagne le grade de lieutenant. Le lieutenant J. Brillant le recommande pour la médaille militaire. Voici le texte de cette recommandation:

*Au commandant du 22^e
Bataillon*

Je désire attirer votre attention sur le bon travail fait par le signaleur A.-J. Lapointe 889617 pendant la nuit du 8 au 9 juin (1918) dernier. Alors que l'ennemi attaquait et envahissait nos tranchées, Lapointe saisit une lampe à signaux, s'élança au-dessus de la tranchée et sous un bombardement des plus terribles, alors que les obus tombaient tout autour de lui, il tint les Quartiers Généraux du bataillon informés de tout ce qui se passait en première ligne. (Signée) J. Brillant, A.A.C., Cie B¹⁴.

Plus tard, en croisant le lieutenant Brillant celui-ci lui annonce avec regret que:

... ma recommandation pour la médaille militaire n'a pu être honorée, vu ma promotion au grade d'officier, ce qui est encore une plus glorieuse récompense, me dit-il. Pendant la nuit du 8 au 9 juin, il y a eu dix recomman-

dations au bataillon. Six seulement peuvent être honorées. Comme tu pars pour l'Angleterre, ce qui vaut un congé de six mois, il est tout juste que la préférence soit donnée à ceux qui restent¹⁵.

Quand il vivait sur les bords du Saint-Laurent, on le surprenait souvent à lire et à écrire assis sur les rochers. Aussi en s'offrant un après-midi de repos le 4 novembre 1916¹⁶, il écrit:



Anna-Marie entre 1935 et 1940
(Collection famille Lapointe).

Je profite de mon après-midi de repos pour aller visiter les bords de la Manche. Je pars seul muni de papier à écrire. Le ciel est sombre mais l'air est très doux. Du sommet d'une colline, la mer m'apparaît tout près. Je hâte le pas car il me tarde d'atteindre la

plage. Celle-ci est déserte et j'en suis heureux. À pleins poumons, je respire l'air vivifiant de la mer, le bon air de chez nous.

Assis dans le sable, je me mets à griffonner quelques lignes, mais presque aussitôt mon imagination s'envole. Ce n'est plus la Manche que j'ai devant moi mais le St-Laurent et dans les plis des vagues qui viennent mourir à mes pieds, m'apparaît la douce vision du foyer et de tous les êtres que j'aime. Je me rappelle mon dernier jour de congé passé dans ma famille au cours du mois d'août dernier. Cette promenade sur la plage en une très douce compagnie. Oh! ce jour-là, je sens que de toute ma vie je ne l'oublierai...

Comme bien d'autres de ses camarades, Arthur-Joseph peut compter sur l'amitié d'une marraine de guerre en la personne de Gracia Pelletier¹⁷, une demoiselle de Matane. Elle lui écrit pour l'encourager et lui envoie des gâteries et un gilet de laine qu'elle lui a tricoté.

Arthur-Joseph Lapointe épouse Anna-Marie Ducharme

Anna-Marie poursuit ses études au pensionnat Sainte-Angèle, à Montréal. Elle étudie aussi le piano et plus tard, elle s'inscrit à une série de cours de chant. Anna-Marie a une amie qui s'appelle Juliette Turgeon. Le cousin de Juliette étudie la télégraphie sans fil au *Montreal Institute of Telegraphy and Railroad*. Ce cousin a un bon camarade

d'études qui vient du Bas du Fleuve et qui s'appelle Arthur-Joseph Lapointe. L'oncle Turgeon invite Arthur-Joseph chez lui et invite également Juliette et Anna-Marie qui vient tout juste d'avoir 16 ans. C'est le coup de foudre. Dès le lendemain,

Arthur-Joseph téléphone à Anna-Marie pour lui demander s'il peut la fréquenter.

Au début de l'automne 1919, Arthur-Joseph doit se rendre à Clark City, sur la Côte-Nord, pour y assumer un emploi de commis. Son père Anselme y travaille déjà comme contremaître depuis plusieurs années.

Le 18 décembre 1919, Alphonse Ducharme, le père d'Anna-Marie décède à l'âge de 55 ans. On nommera un tuteur à Anna-Marie. Sa fidèle tante Victoria continuera de veiller sur elle.

Les jeunes amoureux correspondent de façon assidue. Arthur-Joseph revient à Montréal pour reconforter Anna-Marie. Ils se consolent mutuellement car Arthur-Joseph a aussi perdu trois frères et une soeur pendant l'épidémie de grippe espagnole. Ils se marient le 15 juin 1921. Comme Anna-Marie n'a que 17 ans, elle doit obtenir l'autorisation de son tuteur, Narcisse Ducharme, le président de La Sauvegarde, une compagnie d'assurance.

Au moment de son mariage, Arthur-Joseph est commis voyageur pour la Compagnie de Lainage de Rimouski. Les nouveaux mariés se mettent en route vers Rimouski. Ils habiteront rue de l'Évêché une maison qui appartient à la Compagnie de Lainage de Rimouski.

Le 3 juin 1922, naît une première enfant prénommée Marie Thérèse Cécile. Peu de temps après la naissance de leur première enfant, la *Canada and Gulf Terminal Railway* réembauche Arthur-Joseph comme agent à Saint-Ulric (Rivière-Blanche).

À compter de 1925, les époux et leurs deux enfants passent l'été à Métis Beach. Tante Victoria vient se joindre à eux. Ils vivent dans un wagon de luxe immobilisé sur une voie d'évitement, wagon dans lequel il y a deux grands salons. C'est là qu'Huguette voit le jour le 4 juillet 1926.

Publication de *Souvenirs d'un soldat du Québec*

L'oncle d'Anna-Marie, Narcisse Ducharme, le président de La Sauvegarde, permet à Arthur-Joseph de publier par tranches, d'avril 1927 à mai 1929, ses souvenirs de soldat dans la revue *La Paix* destinée aux employés de La Sauvegarde. Ainsi, il sensibilisera ses compatriotes aux affres de cette Première Grande Guerre mondiale. Le poète Arthur-Joseph ressent plus que tous autres la cruauté de cette guerre et les souffrances qu'elle cause. En décrivant de façon touchante sa vie dans les tranchées et son état d'âme, il partage ces années de grandes douleurs. Cette publication lui confère une certaine notoriété.

C'est en 1929 qu'il aurait publié pour son compte *Souvenirs et impressions de ma vie de soldat*¹⁸. Les scénaristes de l'émission *Le Canada: une histoire populaire* se sont inspirés de son ouvrage pour réaliser un épisode de cette série télévisée.

À l'automne 1928, Arthur-Joseph est nommé chef de gare à Price. Étant donné la présence de la scierie *Price Brothers*, ses responsabilités sont accrues. C'est là que Gabriel naît le 22 novembre 1928, Louise le 17 août 1930 (décédée à l'âge de 17 mois), Anselme le 7 février 1932, Suzanne née avant terme et décédée à la naissance, Jean-Marie le 6 décembre 1935 et Suzanne le 17 septembre 1937. Selon Gabriel, le fils aîné, c'est à Price que la famille séjournera le plus longtemps et c'est de cette vie que les membres de la famille conservent les meilleurs souvenirs.

Arthur-Joseph était à quelques mois de la retraite et se proposait de publier ses *Souvenirs d'un député du Québec, 1935-1945* quand la mort le foudroya. Par bonheur, en 1979, son fils Gabriel en fit l'édition. Cet ouvrage renferme dix années d'histoire de la vie politique, économique et sociale de la Gaspésie et plus particulièrement de la circonscription de Matapédia-Matane.

Arthur-Joseph y consigne des faits qui nous éclairent sur ce qu'était la vie d'un député du Québec à cette époque. En dévoilant avec une grande sensibilité quelques réflexions sur la charge qu'il occupe alors, il rend son ouvrage éminemment plus intéressant à ses lecteurs.

Avec des anciens combattants de la région, il fonde, à Mont-Joli, une association dans le but de recueillir de l'argent pour venir en aide à ceux qui sont dans le besoin. À cette fin, il prononce des conférences qui suscitent beaucoup d'intérêt et qui le feront connaître des gens du Bas du Fleuve et de la Gaspésie.

Arthur-Joseph Lapointe, député

Il y a des élections dans l'air. On chuchote que Lapointe ferait un bon candidat parce qu'il est du peuple et qu'on en a assez des députés qui pensent plus à leurs intérêts qu'à ceux de leurs commettants. L'idée fait son chemin. Il demande un congé à son employeur *La Canada & Gulf Terminal Railway*. On lui propose de choisir entre sa situation et la politique. Ainsi, s'il devait être défait dans cette lutte, il se retrouverait chômeur au lendemain des élections. On lui retire même son laissez-passer qui lui permettait de voyager gratuitement sur les trains de son employeur. La crise économique continue de faire ses ravages. Malgré ses premières réticences, son épouse l'épaula dans sa décision. Il donne sa démission.

Pressé de se présenter par ses partisans qui se font de plus en plus nombreux, il pose sa candidature à la convention qui a lieu à Matane. Il n'est pas choisi. Ses partisans l'incitent à se présenter candidat libéral indépendant. Il leur répète qu'il est lié par la convention. On lui démontre toute la magouille à laquelle ses adversaires se sont livrés pour faire élire leur candidat. Pour cette raison, ses supporters le prient de ne plus se sentir obligé de la respecter.

De prime abord, Anna-Marie n'est pas favorable à cette aventure

politique. Enceinte, elle s'abstient de participer à la campagne électorale. On fait courir des ragots sur le candidat Lapointe: c'est un gazé de la guerre, un communiste et il est séparé de sa femme. En 1935, il n'en fallait pas plus pour salir la réputation d'une personne.

La veille du scrutin, une assemblée spéciale pour les dames et les demoiselles est convoquée à Matane. Anna-Marie insiste pour y accompagner son mari. On l'invite à prendre la parole. Avec aisance, elle explique à ses auditrices que dans son état elle ne pouvait pas être aux côtés de son mari durant cette dure campagne. Elle saisit cette occasion pour réfuter tous les propos malveillants qu'on colporte sur elle et son mari.

Aux élections fédérales du 14 octobre 1935, à l'âge de 40 ans, il est élu de justesse député libéral indépendant de la circonscription de Matapédia-

Matane. Ernest Lapointe, le lieutenant du Premier ministre William Lyon Mackenzie King au Québec, le reçoit à bras ouverts. En se joignant à l'équipe libérale officielle, Arthur-Joseph assume la responsabilité du patronage dans sa circonscription. Le nouveau député ne tardera pas à se rendre compte que ce n'est pas un cadeau qu'on lui a fait.

Candidat libéral officiel en 1940, il est réélu député de Matapédia-Matane à Ottawa, fonction qu'il occupe jusqu'en 1945.

Il se réengage dans l'armée active

Le 19 juin 1940, prenant la parole devant la Chambre des Communes, il annonce que devant la menace qui pèse sur son pays, il a pour la deuxième fois offert ses services à l'armée active et que dans quelques jours il revêtira l'uniforme. Cette déclaration lui vaut des applaudissements et l'aval du Premier ministre.

Il est d'abord affecté à la Citadelle de Québec comme lieutenant de peloton. Au début d'octobre, il est chargé d'assurer la garde

lui confie la charge du recrutement pour toute la région Nord de Montréal y compris l'Abitibi.

Le 7 septembre 1943, il est promu au grade de major. À sa demande, il est relevé de ses fonctions le 5 janvier 1945.

Il s'oppose à la conscription

En juin 1942, il retourne à Ottawa pour participer aux débats sur une motion visant à amender la *Loi de mobilisation des ressources nationales* afin de faire disparaître toute restriction à la conscription.

Voici un bref extrait de son intervention:

... depuis 1935 que je siége dans cette Chambre, j'ai toujours été loyal à mon parti, car je ne voyais aucune raison sérieuse d'agir autrement. J'ai toujours eu confiance au très honorable Premier ministre car je le croyais sincère, comme je le crois encore sincère. C'est

donc avec le plus profond regret que je me vois dans l'obligation de différer d'opinion avec lui sur une mesure d'une aussi grande importance. Si je faisais autrement, j'agiserais contre les dictées de ma conscience¹⁹.

Arthur-Joseph s'oppose à la conscription car il craint que cette mesure divise le pays. Il croit que le volontariat est plus efficace à condition que le recrutement soit bien dirigé.



La famille entre 1946 et 1949. De gauche à droite, Suzanne, Anna-Marie, Arthur-Joseph et Jean-Marie; à l'arrière: Cécile, Gabriel, Huguette, Anselme et Rollande (Collection famille Lapointe).

des grands barrages de l'île Maligne dans le Saguenay. Le 10 janvier 1941, il est promu capitaine après avoir passé trois mois comme officier de garde des prisonniers allemands à Espanola en Ontario.

Dans la dernière semaine d'octobre 1941, il déménage sa famille de Price à Montréal. Au cours de l'hiver de 1942, il quitte la Garde des Vétérans pour devenir officier recruteur dans le district de Montréal. À l'automne de cette même année, on

Lapointe se fait l'avocat de la Gaspésie et des Canadiens français

Arthur-Joseph est un parlementaire articulé et clairvoyant. Réclamant la création d'emplois pour ses électeurs plutôt que la charité, il exige qu'on abandonne «... *cette politique néfaste de secours directs instituée par l'ancienne administration et qui a eu pour effet de gêner nos populations en les habituant à compter sur l'État pour leur subsistance*». Au contraire, ce qu'il faut, insiste-il, «*c'est du travail pour nos jeunes qui sont en train de se perdre dans l'oisiveté*»²⁰.

S'indignant que les gouvernements aient toujours négligé l'Est du Québec et la Gaspésie en particulier, il signale que:

... malgré les innombrables richesses que la Gaspésie contient, ce domaine aussi vaste que certains royaumes, ne s'est pas développé en proportion du reste du pays. À diverses époques, elle a été témoin de l'exode de ses fils, parce qu'ils ne pouvaient trouver la subsistance et l'espace nécessaires sur ce coin de

*terre qui leur était pourtant bien cher*²¹.

Le premier février 1938, à la faveur du discours du Trône, il expose la situation déplorable dans laquelle se trouve la jeunesse frappée durement par la crise économique. Faisant écho à ses interventions, *Le Devoir* écrit ce qui suit:

Le meilleur discours de la journée fut un discours en français par monsieur A.J. Lapointe, député de Matapédia-Matane. Monsieur Lapointe, grâce à un travail persévérant, est en train de se créer une belle réputation. L'an dernier, il s'était fait l'avocat de la Gaspésie, la grande oubliée... On avait remarqué son plaidoyer et plusieurs députés l'avaient favorablement commenté. Hier, monsieur Lapointe a traité de cette question angoissante entre toutes: le chômage et le désœuvrement de la jeunesse. Il a montré en quoi ce problème est vital et il a demandé au gouvernement de ne rien épargner pour le résoudre. Il s'est surtout appliqué à présenter la cause de la jeunesse rurale, réclamant

*pour elle un plan de retour à la terre et de colonisation. Ce discours est l'un des meilleurs que nous ayons entendu aux Communes depuis plusieurs années*²². À l'occasion du débat sur le budget, il formule quelques remarques qu'il croit «*être dans l'intérêt général*».

*Il est du devoir de l'homme public, affirme-t-il, de signaler à l'attention du Gouvernement les abus qui peuvent à son insu se glisser dans ses services. Sans y mettre les formes d'une critique destructive, je crois le moment venu de présenter des observations au sujet de l'administration des chemins de fer Nationaux et, plus particulièrement, de la représentation des Canadiens français dans le personnel de cette institution où beaucoup de fonctionnaires haut salariés et arrogants, semblent à tout instant défier l'opinion publique*²³.

Il poursuit en dénonçant vivement le traitement injuste qu'on réserve aux Canadiens français:

J'en arrive maintenant à parler du traitement que les chemins de fer



Arthur Lapointe (extrême gauche) et la fanfare Sainte-Cécile du Séminaire de Rimouski entre 1910 et 1912 (Collection famille Lapointe).

Nationaux infligent aux Canadiens français. J'ai devant moi un annuaire de téléphone de ces chemins de fer pour la région de Montréal. Cet annuaire de téléphone s'intitule: Private Branch Automatic Exchange Telephone Directory, Canadian National Railways, Montreal. La formule porte le no 6466. En le feuilletant, j'ai compris plus que jamais auparavant les causes du malaise et du mécontentement qui existent dans la province de Québec. Pour l'édification de mes collègues, je leur conseille la lecture de cet annuaire, que je suis prêt à mettre à leur disposition. Ils pourront alors constater quel est le rang que les Canadiens français occupent aux chemins de fer Nationaux et, ainsi, ils comprendront mieux nos griefs²⁴.

Il saisit aussi le Gouvernement du fait que les Chemins de Fer Nationaux n'offrent pas de services en français même lorsque les trains circulent au Québec²⁵. Constatant que très peu de Canadiens français occupent des postes dans la fonction publique, il demande au Gouvernement de corriger cette situation.

De plus, c'est au cours de son premier mandat qu'il est appelé à voter pour la création de la Commission Rowell-Sirois en 1937 et pour déclarer la guerre à l'Allemagne en 1939. Son dernier mandat lui permet de participer notamment à l'adoption, en 1941, du régime d'assurance-chômage et à l'établissement, en 1944, du système d'allocation familiale.

La tâche ingrate de député

À son grand regret, ses électeurs n'apprécient pas son travail persévérant et son dévouement. *«Toutes les peines que je m'imposais pour eux semblaient les laisser tout à fait indifférents et j'en avais le coeur lourd de tristesse. Je commençais à réaliser combien la politique était ingrate»²⁶.*

Au début de l'été 1944, il y a des rumeurs d'élections. Depuis longtemps, sa décision est arrêtée: il ne se représentera pas devant l'élec-

torat. Cependant, il profite du débat sur le budget pour aller faire son dernier discours à la Chambre des Communes. Il ne manquera pas de revenir sur une question qui lui tient à coeur: la mise en valeur des ressources naturelles de la Gaspésie. Il voit là une occasion d'en faire une mesure de restauration d'après-guerre. Voici un extrait de son intervention:

La Gaspésie, insiste-t-il, et tout particulièrement l'intérieur de la péninsule, est une région où abondent des ressources naturelles variées qui n'attendent qu'à être exploitées pour augmenter le capital et le revenu de la nation. (...) Ce qui a empêché jusqu'à maintenant le développement de ces ressources, c'est le manque de communications. Au cours du discours que je viens de citer (4 mars 1937), j'avais soumis au gouvernement un plan quinquennal où les gouvernements fédéral et provincial en collaboration dépenseraient chacun \$500,000 par année afin d'établir des voies de communications avec le centre de la péninsule encore à l'état sauvage. Ces voies de communications auraient consisté en une route carrossable traversant le centre de la péninsule dans toute sa longueur, ensuite un chemin de fer parallèle à cette route. Ce projet d'un chemin de fer a fait le sujet de bien des conversations et de bien des discours depuis un grand nombre d'années, je pourrais même dire depuis la Confédération. À ce sujet, il rappelle le voeu déjà exprimé par le député Poirier de Bonaventure: «Donnez-nous des moyens de transport et nous ferons le reste»²⁷.

Jusqu'à la fin de son mandat, il aura réclamé avec conviction qu'on rende justice à la Gaspésie. Aux élections de 1945, il cède sa place à Philéas Côté. Après avoir été député de Matapédia-Matane pendant 10 années, il devient adjoint à l'administrateur et par la suite l'administrateur régional au ministère des Anciens Combattants, au bureau régional de Québec.

Arthur-Joseph, conférencier Lacordaire²⁸

C'est en octobre 1942, à La Sarre, en Abitibi, où il vaque à ses occupations pour le compte de l'armée, qu'il décide de devenir Lacordaire. Pour cette occasion, il invite son épouse à venir passer le week-end avec lui. Anna-Marie le conforte dans sa décision et lui exprime sa confiance qu'il persistera. Cet événement marque un tournant dans sa vie.

Ce jour-là, je tournais la dernière page d'un chapitre de ma vie. Les cercles Lacordaire allaient m'ouvrir des horizons nouveaux. À cette époque où les valeurs spirituelles sont de plus en plus submergées par le matérialisme et le désir effréné des jouissances, j'allais connaître au sein de cette admirable organisation, la joie qu'on éprouve même dans les renoncements et les sacrifices généreusement consentis. J'allais surtout réaliser davantage que le vrai bonheur ne se trouve nulle part ailleurs que dans la paix de la conscience et la satisfaction du devoir accompli²⁹.

Son poste de fonctionnaire au ministère des Anciens Combattants n'accapare pas toutes ses énergies. Pour occuper une partie de ses loisirs, il devient conférencier Lacordaire. À ce propos, ma tante Anne-Marie Cazes Fortin, âgée de 94 ans, une ancienne présidente du Cercle Lacordaire de Matane, se souvient d'avoir reçu Arthur-Joseph Lapointe comme conférencier. *«C'était un homme distingué et éloquent»*, se rappelle-t-elle.

Décès d'Arthur-Joseph et d'Anna-Marie

Arthur-Joseph meurt à Québec le 5 janvier 1960 à l'âge de 64 ans. Les funérailles et l'inhumation ont eu lieu à Cap-Rouge. Quant à Anna-Marie, elle décède à Montréal le 6 juin 1996 à l'âge de 93 ans et est inhumée près de son époux à Cap-Rouge.

Étonnamment, les livres d'histoire du Bas du Fleuve et de la Gaspésie ne font que mentionner le

nom d'Arthur-Joseph Lapointe³⁰. Seule l'*Histoire de Matane*³¹ ajoute, au fait qu'il a été député, quelques notes sur sa carrière militaire. Dans *Les cent ans de Saint-Ulric*³², son nom figure sur la liste des militaires issus de son village natal.

Arthur-Joseph Lapointe aimait profondément la Gaspésie et avait à coeur la mise en valeur de ses ressources. Ses discours sont encore d'actualité. Hélas! La situation n'a guère changé. À titre d'exemple, la Gaspésie a une infrastructure routière d'un autre siècle. C'est le chemin du Roi amélioré tout au plus. J'exagère à peine. La petite 10 (Soit la moitié de la 20 que les Rimouskois appellent ainsi parce qu'elle ne comporte pas deux chaussées distinctes à deux voies.) qui passe derrière chez eux n'y arrivera pas avant plusieurs années...

Notes

NDLR. Clément Fortin est avocat et il habite à Saint-Sauveur-des-Monts.

¹ Je remercie Jean Lapointe, sa soeur Rollande et sa cousine, l'artiste peintre de Matane, Thérèse Lapointe Desrosiers de leur généreuse collaboration.

² Feu Gabriel Lapointe, un confrère du Barreau de Montréal que j'ai eu le plaisir de connaître, a rédigé l'histoire de sa famille en plusieurs tomes qu'il a fait tirer en 25 exemplaires au bénéfice des membres de sa famille. À la manière d'un historien, il a écrit son oeuvre selon une méthode scientifique. Les faits qu'il avance sont judicieusement appuyés de documents pertinents et les témoignages sont corroborés. Gabriel Lapointe, *Les cahiers de Dominique, La génération de ta mère*, Tomes 1 et 2, Montréal, Les éditions Jagg Ltée, p. 198 et p. 209.

³ A.J. Lapointe, *Souvenirs d'un soldat du Québec*, 4^e édition, Les Éditions du Castor, 1944, p. 259

⁴ A.J. Lapointe, *Souvenirs d'un député du Québec 1935-1945*, Montréal, Les Éditions Jagg Ltée, 1979, p. 171. Feu Gabriel Lapointe a édité le manuscrit de son père et l'a fait tirer à 25 exemplaires à l'intention des membres de sa famille.

⁵ Yvette Lapointe, *Arthur J. Lapointe*, photocopié non paginé, Matane, 2000, 82 p.

⁶ Louis-Philippe Caron, *Descendance de Anselme Lapointe et Adélaïde St-Laurent*, 1995, 55 p. (inédit) L'auteur est le fils

d'Yvonne Lapointe, une soeur d'Arthur-Joseph.

⁷ Raymond Rioux et Cyr Michaud, *Les cent ans de Saint-Ulric, 1869-1969*, Mont-Joli, Imprimerie Vachon & Cie, Inc., 1969, 146 p. «Le nom de Saint-Ulric n'est guère usité que dans les actes d'un caractère officiel, autrement on dit invariablement Rivière-Blanche. Le nom du bureau de poste est Saint-Ulric. Il est heureux qu'il en soit ainsi (...) vu qu'il y a plusieurs localités de ce nom», p. 11.

⁸ Louis-Philippe Caron, *op. cit.* p. 1.

Génération	Mariage
0 - Innocent Audet	Reine Vincent St-Pierre-de-Maillé, Poitou
1 - Nicolas Audet dit Lapointe	Madeleine Després
2 - Joseph Audet dit Lapointe	Jeanne Pouliot
3 - Joseph Antoine Audet dit Lapointe	Marie Josephte Pépin dit Lachance, St-Jean, I.O. 24 nov. 1732
4 - Ignace Audet dit Lapointe	Théotiste Bilodeau
5 - François Audet dit Lapointe	Josephte Mercier
6 - Anselme Lapointe	Marie Ross
7 - Anselme Lapointe St-Ulric, 30 juin 1880	Adélaïde St-Laurent
8 - Arthur-Joseph Montréal, 15 juin 1921	Anna-Marie Ducharme

Les enfants:

Cécile née à Rimouski le 3 juin 1922
Rollande née à St-Ulric (Rivière-Blanche) le 27 avril 1924

Huguette née à Métis Beach le 4 juillet 1926

Gabriel né à Price le 22 novembre 1928

Louissette née à Price le 17 août 1930 (décédée à l'âge de 17 mois)

Anselme né à Price le 7 février 1932

Suzanne née à Price avant terme

et décédée à la naissance

Jean-Marie né à Price le 6 décembre 1935

Suzanne née à Price le 17 septembre 1937.

⁹ D'après Thérèse Lapointe Desrosiers, le nom Lapointe tiendrait au fait que les Audet en arrivant au pays avaient fait naufrage sur la pointe de l'île d'Orléans. C'est pourquoi les descendants Audet auraient accolé le nom de Lapointe à celui d'Audet pour se distinguer des autres familles Audet.

¹⁰ Gilbert Godbout, Gérard Rouleau et Alphonse Fortin, *Album des anciens du Séminaire de Rimouski*, Rimouski, Imprimerie Gilbert Limitée, 1940, à la page 105.

¹¹ Yvette Lapointe, *op. cit.* (non paginé)

¹² Yvette Lapointe, *op. cit.* Faits rapportés par leur frère Alphonse. p. 7.

¹³ Marcelle Caron, *Les souvenirs d'Yvonne, Le travail d'édition: Philippe Caron, Marcelle Desjardins, Célestin Caron*, 1990, p. 29.

¹⁴ A.J. Lapointe, *Souvenirs d'un soldat du Québec*, 4^e édition, Les Éditions du Castor, 1944, p. 220.

¹⁵ A.J. Lapointe, *op. cit.*, p. 228.

¹⁶ A.J. Lapointe, *op. cit.*, p. 25-26.

¹⁷ Yvette Lapointe, *op. cit.*, Arthur-Joseph Lapointe est photographié avec Gracia Pelletier. Thérèse Lapointe Desrosiers m'a raconté qu'elle a fait la connaissance de la marraine de guerre de son oncle. C'est elle qui lui a dit qu'elle lui avait tricoté un gilet.

¹⁸ Deux éditions françaises de cet ouvrage ont déjà paru sous le titre précité. Une édition anglaise a aussi paru sous le titre de *Soldier of Québec*. Pour ma part, j'ai lu la 4^e édition intitulée *Souvenirs d'un soldat du Québec 22^e bataillon (1917-1918)*, Ottawa, Les Éditions du Castor, 1944, p. 259.

¹⁹ Arthur-Joseph Lapointe, *Souvenirs d'un député du Québec, 1934-1945*, p. 144 et 145.

²⁰ Arthur-Joseph Lapointe, *op. cit.* p. 86.

²¹ Arthur-Joseph Lapointe, *op. cit.*, p. 87.

²² Arthur-Joseph Lapointe, *op. cit.*, p. 101.

²³ Arthur-Joseph Lapointe, *op. cit.*, p. 103.

²⁴ Arthur-Joseph Lapointe, *op. cit.*, p. 105.

²⁵ Arthur-Joseph Lapointe, *op. cit.*, p. 106.

²⁶ Arthur-Joseph Lapointe, *op. cit.*, p. 101.

²⁷ Arthur-Joseph Lapointe, *op. cit.*, p. 157 et 158.

²⁸ C'était un mouvement qui avait pour but de combattre tout abus d'alcool. Ceux et celles qui en faisaient partie s'engageaient à ne plus consommer d'alcool. On désignait du nom de Lacordaire les hommes qui en étaient membres et les femmes s'appelaient Jeanne d'Arc.

²⁹ Arthur-Joseph, *op. cit.* p. 154.

³⁰ Jules Bélanger, Marc Desjardins et Yves Frenette, *Histoire de la Gaspésie*, Montréal, Institut de recherche sur la culture, Les Éditions du Boréal Express, 1981, p. 683, Jean-Charles Fortin et al., *Histoire du Bas-Saint-Laurent*, Québec, Institut de recherche sur la culture, 1993, p. 525.

³¹ Antoine Gagnon et coll., *Histoire de Matane 1677-1977*, Matane, Société d'histoire de Matane, 1977, p. 276, 281 et 566.

³² Raymond Rioux et Cyr Michaud, *op. cit.*, p. 129.

Clément Bergeron: un rescapé d'un accident d'avion sur le fleuve Saint-Laurent

Régis Bergeron en collaboration avec Jean Larrivée

Comme plusieurs travailleurs du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie, mon père Clément Bergeron a dû s'expatrier pour gagner sa vie et celle de sa famille. La Côte-Nord offrait, après la Seconde Guerre mondiale, des opportunités pour les gens de la rive sud. En décembre 1946, mon père travaillait comme bûcheron pour Lucien Thibeault, un «jobber» de Godbout¹.

Compte tenu du décès récent de ses parents, Régina Charest et Marcel Bergeron, mon père décida de passer le temps des Fêtes à Matane. Le lundi 23 décembre 1946, il monta à bord d'un bimoteur de la Québec Airways qui assurait la liaison entre Godbout et Mont-Joli. Le temps était ensoleillé et froid: les conditions étaient bonnes pour le vol. Outre le pilote, quatre bûcherons et un employé de la International Paper Company accompagnaient mon père.

Les premières minutes du vol de l'aéronef se déroulèrent normalement, puis tout à coup, quelques kilomètres avant la rive sud, un des moteurs s'arrêta. Peu de temps après, le deuxième moteur rendit l'âme... Le pilote Hatley lança aussitôt un SOS par radio à l'aéroport de Mont-Joli. Il demanda aux passagers de jeter leurs bagages à l'eau afin d'alléger l'avion avant de tenter de poser son avion sur la banquise du Saint-Laurent en face de Matane². Voici comment mon père m'a décrit ce moment fatidique:

L'avion s'est posé sur la banquise sans problème. Par la suite, nous avons grimpé sur le toit afin de nous orienter et de planifier notre plan de

survie. Mais vingt minutes plus tard, le lourd bimoteur crevait la glace et s'enfonçait dans les eaux. Finalement le groupe s'est fragmenté en deux: un groupe avec le pilote et l'autre groupe sautant d'une glace à l'autre afin de regagner la rive sud³.

Le mardi 24 décembre 1946, persuadés que les passagers et le pilote avaient péri en mer, la Canadian Pacific Air Lines annonça, par voie d'un communiqué, la disparition des sept hommes. Cela créa tout un émoi chez la population de la région. Mais cette annonce était prématurée puisque, dans l'après-midi du 24 décembre, des résidents de Les Méchins virent des hommes dériver sur la banquise. Aucune erreur possible: c'étaient les occupants de l'avion⁴!

Branle-bas d'urgence à l'aéroport de Mont-Joli: des avions décollèrent et survolèrent les malheureux passagers. On leur jeta des provisions et des canots en caoutchouc. Un pilote parvint à amerrir avec son avion et l'équipage récupéra le pilote Hatley, J. D. Ryan de Montréal et mon père. L'autre groupe, trop éloigné, continua de dériver sur la banquise...

Arrivés à Mont-Joli, les trois rescapés ont été amenés à l'Hôtel Commercial. Leurs mains et leurs pieds étaient encore glacés. Le Dr Verreault de Mont-Joli s'empressa de les soigner en attendant de les transporter, le jour de Noël 1946, à l'Hôpital général de Montréal où ils subirent l'amputation de quelques orteils⁵.

Quant aux autres infortunés passagers du bimoteur, ils continuaient à dériver sur le fleuve au gré

des courants qui les emmenaient plus à l'est. L'un d'eux, Léo Lévesque réussit à reprendre un canot de caoutchouc et à ramer péniblement vers la rive. Il dut se frayer un chemin à travers les glaces et fut finalement rescapé par l'équipe du capitaine Edgar Jourdain de Cap-Chat qui se rendit à sa rencontre en chaloupe⁶. Deux autres rescapés, Aurèle Gagné et Albert Morin, doivent une fière chandelle à la famille Lebreux de Petite-Vallée qui les a secourus. Ils dérivèrent sur la banquise depuis près de 72 heures. Un des passagers n'a jamais été retrouvé. Selon les témoignages de ses compagnons, Florent Simard est tombé à l'eau et il n'a pu remonter sur les glaces compte tenu qu'il était blessé⁷.

Quelle terrible aventure pour ses voyageurs et surtout pour mon père qui a été hospitalisé pendant un an à l'Hôpital général de Montréal⁸. Il a survécu, voilà l'essentiel! Après sa convalescence, il revint dans la région de Matane.

Notes

¹ Entrevue avec mon cousin Marcel Harrisson.

² *Voix de Matane*, 2 janvier 1947.

³ Entrevue avec mon père Clément Bergeron.

⁴ *Voix de Matane*, 2 janvier 1947.

⁵ *Ibid.*

⁶ Entrevue avec Léo Lévesque.

⁷ *Ibid.*

⁸ Entrevue avec mon père, Clément Bergeron.

La tentative allemande d'acheter l'île d'Anticosti en 1937

Robert H. Thomas

(NDLR Monsieur Thomas est un capitaine de vaisseau à la retraite et est attaché de recherche au Centre for Foreign Policy Studies de l'Université de Dalhousie et professeur adjoint au Centre canadien international Lester B. Pearson pour la formation en maintien de la paix. Cet article a été publié au printemps 2001 dans la Revue militaire canadienne. Nous remercions la rédaction de la revue (M. Guy Monette et M. John Marteyson) de nous avoir permis de reproduire ce texte.)

L'île d'Anticosti domine l'embouchure du fleuve Saint-Laurent et, déjà au début de la présence française, elle est jugée importante pour la sécurité de la colonie. Louis Jolliet l'acquiert en 1680 et, jusqu'au XX^e siècle, colons et entrepreneurs y tentent tout à tour leur chance comme pêcheurs, trappeurs, bûcherons et agriculteurs. Le plus connu d'entre eux est Henri Menier: il achète l'île entière en 1896 et tente d'y installer une seigneurie autarcique et quasi féodale. Malgré des plans grandioses d'exploitation du bois à papier, l'entreprise vivote tout au plus et s'écroule peu après la mort de Menier en 1906.

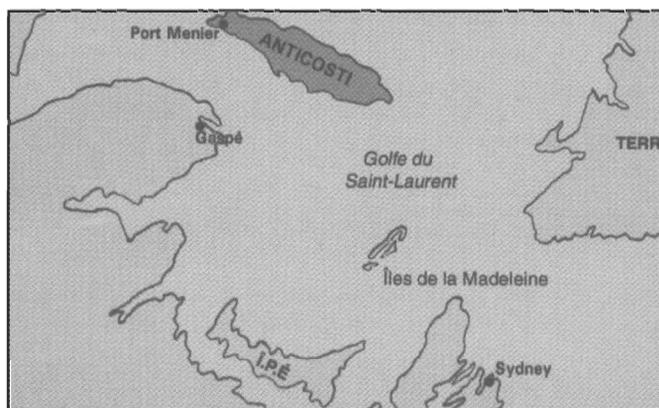
En 1918, les sous-marins allemands causent beaucoup de dégâts au large de la côte nord-américaine, et le capitaine Martin-Zédé, directeur général de l'île d'Anticosti, soulève la question de sa défense¹. Le Secrétaire de la Marine juge cependant que la menace est minimale de sorte qu'aucune mesure n'est prise. Deux décennies plus tard, cette question rebondit de façon plus dramatique.

Gaston Menier, l'héritier de Henri, vend l'île à la Wayagamack Pulp and Paper Company en 1926. La Wayagamack fonde ensuite la

Anticosti Corporation de concert avec la St. Maurice Valley Corporation et la Port-Alfred Pulp and Paper Company. Cette corporation prospère jusqu'à l'effondrement du marché de ses produits au début de la grande crise. Dans le cadre de la restructuration de l'industrie canadienne des pâtes et papiers se crée, en 1931, la Consolidated Paper Corporation qui absorbe la Anticosti Corporation. Cependant, seules les activités touristiques et les expéditions de pêche maintiennent les

Un financier de Montréal obtient une option d'achat le 29 juillet 1937 et la transfère à Alois Mield d'Amsterdam⁴. À l'automne, une équipe de 13 inspecteurs allemands arrive dans l'île pour en examiner les installations forestières et portuaires en vue de l'exportation du bois. Ils mènent des enquêtes approfondies, récoltent des échantillons de bois pendant plusieurs semaines, puis partent à l'improviste en laissant certains de leurs effets sur place⁵.

La première divulgation en paraît dans un article à la une de la *Montreal Gazette* du 2 décembre 1937 annonçant que «des Allemands négocient l'achat d'Anticosti». Cet article décrit comment un consortium de capitalistes hollandais et allemands prévoit acheter l'île pour y installer une usine de sulfates; il souligne la localisation stratégique de l'île et en fait un bref historique⁶. Le lendemain, William Glyn⁷ envoie au solliciteur général une lettre affirmant qu'il est un cor-



L'île d'Anticosti

(Revue militaire canadienne, vol. 2, no 1, printemps 2001, p. 48).

activités de l'île à flot durant les années de la crise³. Consolidated Paper veut alors vendre l'île et reçoit des offres d'intérêts canadiens, américains, britanniques, français et belges. L'offre qui survient à l'été de 1937 va provoquer une controverse.

respondant de presse pour plusieurs journaux britanniques, américains et canadiens, et qu'il a été correspondant de presse en Europe pendant quatre ans. Il se trouvait à l'hôtel Mount Royal à Montréal en même temps que les inspecteurs allemands

et affirme avoir surpris leur conversation au sujet d'Anticosti.

Il réclame une «*enquête immédiate, complète et approfondie sur les activités de L.J. Belnap, président de la Consolidated Paper Corp.*» et de deux autres dirigeants impliqués dans les négociations, en vue de les accuser de trahison. Il affirme que les Allemands sont des agents de Hitler et, pour la plupart, des experts en questions navales, militaires et en fortifications. Leurs chefs seraient le Dr Wollert (sic) et le capitaine Mueller, et Glyn prétend qu'ils sont des conseillers de Hitler. La formulation de sa lettre laisse supposer qu'il pourrait être la source de l'article de la *Gazette*. Il écrit aussi à J.S. Woodsworth, chef du CCF qui envoie copie de la lettre au ministre de la Défense nationale le 11 décembre. Quant au solliciteur général, il transmet la lettre à la Gendarmerie royale le 18 décembre.

Entre-temps, l'article suscite un intérêt considérable. H.D. Langlais, député provincial des Îles-de-la-Madeleine, suggère dans une lettre

du 3 décembre au sous-ministre de la Défense l'idée que le gouvernement fédéral achète l'île⁸. Des lettres de citoyens alimentent aussi la controverse⁹. Le premier ministre du Québec, Maurice Duplessis, parle de l'île d'Anticosti comme d'un avant-poste stratégique et il affirme qu'elle sera défendue et que les exportations de matières premières y seront interdites¹⁰.

Cette controverse survenant moins de deux ans après la réoccupation de la Rhénanie par l'armée allemande incite le gouvernement à agir. La crainte d'une guerre avec l'Allemagne s'intensifie en Angleterre, et les questions de sécurité sont à l'ordre du jour de la Conférence impériale du printemps 1937. Le 8 décembre, le sous-ministre de la Défense nationale écrit au chef de l'état-major général (CEMG), le major-général C.E. Ashton, au chef de la Force navale (CFN), le contre-amiral P.W. Nelles, et à l'officier supérieur de la Force aérienne (OFSA), le commodore de l'air G.M. Croil, leur demandant si le ministère

de la Défense ou le gouvernement devrait donner suite aux préoccupations de la *Gazette* concernant Anticosti¹¹. Le même jour, la direction des opérations et des renseignements militaires (DORM) fait part au CEMG de deux préoccupations concernant Anticosti. La vente de l'île limiterait-elle de quelque façon l'accès aux matières premières nécessaires à la défense nationale? De même, l'installation de tels intérêts signifierait-elle une concentration possible de ressortissants d'un pays ennemi sur ou à proximité de localités d'intérêt national? Il conclut qu'aucune action ne s'impose puisqu'aucune menace n'apparaît. On pourrait interdire les exportations et contrôler l'immigration sur l'île¹².

Le CFN appuie la proposition d'un mémorandum de l'état-major interarmées sur Anticosti. Nelles n'est en effet pas sûr de l'absence d'une menace et souligne qu'il faut surveiller toute installation puisqu'il serait extrêmement dangereux que «*l'île d'Anticosti soit utilisée comme*



L'équipe d'experts allemands qui a visité l'île d'Anticosti à l'automne 1937 (Revue militaire canadienne, vol. 2, no 1, printemps 2001, p. 47).

base de ravitaillement en personnel et en matériel par des navires et sous-marins en maraude»¹³. Le même jour, un article du *Globe and Mail* exprime la même opinion en notant l'intention du groupe néerlandais-allemand d'acquiescer des ressources en bois mais prétend qu'il s'agit en fait là d'un paravent cachant des objectifs «nationaux» des Nazis¹⁴.

Le mémorandum, déposé le 11 décembre¹⁵, note que l'exploitation des ressources naturelles ne menace pas la sécurité nationale. Il considère que l'île n'est pas stratégiquement mieux située que Terre-Neuve, les Îles-de-la-Madeleine ou le Cap-Breton et ne demande donc pas d'attention spéciale. Il recommande que ne s'y installe pas «un nombre indésirable» de ressortissants d'un éventuel pays ennemi. Si la vente de l'île a lieu, les travaux devront y être surveillés.

Partant de ce mémorandum, Escott Reid, conseiller juridique du ministère des Affaires extérieures, prépare le 14 décembre un mémorandum pour le premier ministre¹⁶. Il rappelle l'histoire de l'île et minimise la menace à la sécurité. Il note que le partage du contrôle d'une compagnie canadienne par des intérêts étrangers est parfaitement légal et «se répète dans d'innombrables cas au Canada». Il n'y a rien que le gouvernement fédéral puisse faire pour empêcher ou contrôler le transfert d'une propriété appartenant à une compagnie québécoise. Cependant, le gouvernement peut exproprier une partie ou la totalité de l'île pour des raisons de défense ou, en cas de guerre, prendre le contrôle de l'île entière. Reid recommande de n'entreprendre aucune mesure d'expropriation et de charger la GRC de «se tenir au courant des développements à Anticosti et de faire rapport de temps en temps au président du Conseil privé». Le Conseil examine le mémorandum et décide qu'aucune intervention ne s'impose.

La controverse dans l'opinion publique ne s'éteint pas pour autant. Des lettres et des articles continuent de paraître dans le *Globe and Mail*,

L'Action catholique, la *Gazette* et le *London Times* entre le 15 décembre et le début de janvier. La *Gazette* rapporte le 4 janvier 1938 que le Dr Heinrich Woolert, chef de la mission allemande, a quitté le Canada la veille sans mentionner les résultats des relevés ou de toute négociation s'y rapportant. Ce journal rappelle aussi les inquiétudes qu'avait suscitées la position stratégique de l'île au début de la Première Guerre mondiale.

La poursuite du débat public amène le sous-secrétaire d'État aux affaires extérieures, O.D. Skelton, à demander à M. Belnap (président de Consolidated Paper) de le rencontrer pour faire rapport de la situation. À Ottawa le 19 janvier¹⁷, Belnap lui déclare qu'il y a dans l'île d'Anticosti 15 millions de cordes de bois de pâte à papier, soit une quantité bien supérieure aux besoins de Consolidated, de sorte qu'il n'a pas l'intention de les exploiter. La compagnie a reçu beaucoup d'offres généralement peu intéressantes de compagnies belges, françaises et américaines. Le dernier consortium intéressé représente des papeteries néerlandaises, belges et surtout allemandes. La pulpe servirait à fabriquer du papier à écrire et des textiles. Ce consortium veut un approvisionnement régulier en bois à papier avec un accès au capital canadien. Ce projet représenterait un investissement de 12 à 15 millions de dollars et créerait 2 500 emplois dans une région en crise économique chronique. C'est pourquoi la Consolidated y voit une simple affaire honnête au point de repousser la date limite jusqu'à l'été 1938. Cette rencontre aurait pu sonner la fin de la controverse.

L'occupation de l'Autriche par l'Allemagne le 11 mars 1938 provoque une tension internationale, et l'opinion publique se préoccupe à nouveau de l'île d'Anticosti. Lors du débat sur les crédits, le ministre de la Défense, Ian Mackenzie, fait référence au «désir (de l'Allemagne) soit de se garantir un approvisionnement en matières premières, soit d'installer

une base militaire, deux visées aussi alarmantes l'une que l'autre»¹⁸. La situation inquiète maintenant tout autant les États-Unis que le Canada. Le 7 avril, Alfred N. Philips, représentant du Connecticut au Congrès, écrit à Sir Herbert Maler, chef de la Légation canadienne à Washington, pour obtenir des détails sur la vente possible de l'île d'Anticosti et sur la possibilité que cette île puisse servir de base navale ou aéronautique¹⁹. Marler lui répond une semaine plus tard et l'assure qu'aucun accord de vente n'a été conclu. Il ne dit rien du potentiel militaire de l'île puisqu'il estime n'être «pas qualifié pour émettre une opinion»²⁰.

Marler, que cette question inquiète manifestement, écrit le jour même à Skelton en lui demandant de le tenir informé des développements. Dans sa réponse du 21 avril, Skelton confirme que l'affaire n'a pas abouti et qu'il n'a jamais été question de vendre l'île au gouvernement allemand. Un article paru le 18 avril dans le *Globe and Mail* confirme ces faits en notant la déclaration ferme du premier ministre Duplessis voulant que des intérêts étrangers ne pourraient pas avoir un début d'emprise sur Anticosti. Néanmoins, une semaine plus tard, Skelton écrit à nouveau à Marler pour lui dire cette fois que les négociations ne sont peut-être pas terminées²¹.

Entre-temps, le gouvernement allemand entre dans le débat en avril. Dans une «demande de renseignements entièrement non officielle et confidentielle», le président du Conseil de cabinet de Prusse, le maréchal Goering, écrit au premier ministre Mackenzie King²² pour savoir si l'achat de l'île d'Anticosti est contraire à la loi canadienne et souligner ses avantages pour l'emploi au Canada. Comme il l'assure à King, «cette proposition a un caractère purement économique, et le consortium n'a d'autre objectif que la production de bois. Toute rumeur d'interférence dans les prérogatives et droits souverains ou de travaux militaires relève de la haute fantaisie». Étant

donné le prix d'achat élevé, Goering aimerait être informé de la position du gouvernement canadien.

Dans sa réponse du 12 mai²³, King informe Goering que l'exportation des produits forestiers n'est actuellement soumise à aucune restriction fédérale, mais qu'il ne peut garantir qu'il n'y en aura pas à l'avenir. Il explique la loi votée par le parlement de Québec qui interdit l'exportation de bois non manufacturé et fait allusion aux droits des provinces de légiférer selon leurs intérêts propres.

L'assemblée générale de la Consolidated Paper Company se tient le 27 avril 1938²⁴. Belnap appuie la transaction proposée parce qu'elle favorise les actionnaires et que la compagnie ne peut exploiter l'île en ce moment et n'a pas besoin de tout le bois à pulpe disponible. Le consortium européen devrait investir 14 millions de dollars jusqu'en 1942 et créer 2 000 emplois pendant la phase d'installation et de 5 000 à 6 000 durant la phase de production.

Les déclarations faites à cette assemblée générale et leur couverture par la presse poussent Glyn à intervenir de nouveau. Dans une diatribe enflammée adressée à J.S. Woodsworth²⁵, il passe en revue l'information qu'il a fournie précédemment au gouvernement et s'attribue le mérite d'avoir alerté la presse de Londres, de New York et de Toronto. Il répète son affirmation voulant que tous les membres de l'équipe d'inspection sont des experts navals et militaires et que certains d'entre eux sont des conseillers privés de Hitler. Il laisse entendre que Belnap appuie la vente parce qu'il a «une couple de gendres allemands». En recevant copie de cette lettre, King écrit à Duplessis pour connaître les derniers développements quant à la vente

d'Anticosti. Duplessis lui répond une semaine plus tard que son gouvernement sauvegardera les meilleurs intérêts de sa province²⁶. Entre-temps, Skelton répond à Woodsworth pour accuser réception de la lettre de Glyn. Il l'avise que les deux gouvernements d'Ottawa et de Québec ont le dossier en main et le suivent de près.

Woodsworth ramène cette affaire devant le Parlement. Le 17 mai²⁷, manifestement insatisfait de la réponse de Skelton, il demande au premier ministre s'il est dans l'intérêt général que l'île d'Anticosti devienne



Le bois était la première ressource naturelle de l'île d'Anticosti (Revue militaire canadienne, vol. 2, no 1, printemps 2001, p. 49).

la propriété d'une compagnie étrangère. King lui répond que le gouvernement est au courant de la situation, que plusieurs ministères ont fait enquête et que les intérêts du pays sont sauvegardés.

Le 26 mai, lors du débat en Chambre sur les crédits du ministère des Affaires extérieures, Woodsworth soulève à nouveau la question²⁸ et demande à King plus de détails sur l'île d'Anticosti. Il s'agit certes d'une responsabilité du Québec, mais il suggère l'idée que le Canada pourrait l'acquérir et en faire une propriété publique. King assure la Chambre que le gouvernement fédéral et celui du Québec surveillent la situation et

déclare qu'il ne serait pas dans l'intérêt du Canada de laisser passer Anticosti à des mains étrangères. Le chef de l'opposition, R.B. Bennett, exprime alors son inquiétude quant aux membres de l'équipe allemande, reflétant manifestement en cela les allégations de Glyn. Il suggère comme solution possible l'expropriation de l'île et l'autorisation de l'abattage des arbres, ce qui réduirait le risque de développements indésirables²⁹. Il déclare que «le représentant personnel de Hitler» était à Ottawa et à Montréal la fin de semaine précédente et qu'il avait affirmé avoir rencontré le premier ministre Duplessis.

Cette déclaration relance le flot des spéculations dans la presse. Le *Toronto Star*³⁰ prétend qu'un certain Dr Emil Gerhardt faisait partie des «experts» allemands à Anticosti, et qu'«on dit de lui qu'il est bien connu comme l'homme clé de Hitler dans beaucoup de missions importantes, notamment comme son agent personnel aux assemblées de la Ligue des Nations à Genève». Cet article soutient que Gerhardt a été professeur à l'University of Western Ontario, qu'il a accompagné Hitler à Rome

lors de sa rencontre avec Mussolini et qu'il a voyagé ensuite à New York, à Québec, à Montréal et à Ottawa. Erich Windels, le consul d'Allemagne à Ottawa, déclare à la presse ne pas le connaître; dans une lettre à Skelton³¹ (en réponse à un coup de téléphone de la veille), il présente une liste détaillée des membres de l'expédition d'Anticosti avec leurs qualifications techniques et leurs adresses. Le chef de mission, Woollert, y est décrit comme un comptable agréé.

La controverse «Gerhardt» se poursuit pendant deux semaines. Le 3 juin, on identifie Karl Rudolph Gerhard de Montréal comme l'homme mystérieux dont il est ques-

tion³². On apprend qu'il a immigré au Canada en 1930 et a vécu en Ontario jusqu'en 1934 avant de s'installer à Montréal. Il est devenu citoyen canadien en 1937. Il a enseigné les langues à la University of Western Ontario et a été président du Deutscher Bund avant de devenir citoyen canadien. Il a fait un voyage de trois mois en Allemagne en 1936. Gerhard et Duplessis nient tous deux s'être jamais parlé.

Le gouvernement en a manifestement assez de cette controverse interminable. O.D. Skelton crée un comité interministériel impliquant les Affaires extérieures, la Défense et la Justice, pour examiner cette affaire³³. En sont membres Skelton, J.E. Read et L.C. Christie des Affaires extérieures. Ashton, Nelles et Croil ainsi que le colonel H.D.G. Crerar, DORM, et le commandant H.A.C. Lane, directeur des renseignements et de la planification de la Marine, représentent la Défense nationale. Ce comité se réunit le 6 juin et le 13 juillet et, le 15 juillet, le comité rencontre l'avocat d'Alois Mield.

Mackenzie propose au premier ministre par lettre du 18 juillet³⁴ de faire un relevé sur l'île d'Anticosti. Il suggère d'annoncer publiquement qu'un destroyer débarquera une équipe d'enquêteurs sur l'île. C'est ce qui se passe, et le capitaine de frégate H.T.W. Grant, commandant du NSCM *Skeena*, soumet le 1^{er} août un rapport dans lequel il mentionne que H.E. Graham, directeur de la Anticosti Corporation, lui a déclaré que l'Allemand qui avait examiné les installations portuaires était un expert en fortifications et qu'il avait eu un certain lien avec celles de Heligoland, d'Ostende et de Zeebrugge. Les membres de l'équipe allemande semblaient ne pas se connaître entre eux. Bien qu'enthousiastes, les Allemands ne s'étaient pas intéressés à la croissance des arbres. Ils avaient procédé à des photographies aériennes à partir de cinq avions nolisés³⁵. La *Montreal Gazette* signale d'autres relevés effectués par

la force navale³⁶. Le NCSM *Venture* a patrouillé la côte avec l'aide d'un hydravion de la base de Dartmouth de l'ARC.

Le Comité interministériel dépose le 15 août 1938³⁷ un rapport complet sur l'ensemble de cet épisode. On a accordé à Mield deux options d'achat, dont la première est expirée et la seconde, qui a été prolongée pour en permettre un examen plus poussé, prend fin le 15 septembre 1938. Dans son témoignage, Belnap déclare que la proposition Mield est la seule qui soit vraiment intéressante. Il fait remarquer que Mield aurait pu prendre le contrôle de l'île en achetant les titres de la Consolidated Paper à un prix global inférieur au prix d'achat proposé.

Le plan des Européens consiste à fonder une corporation selon la loi québécoise et d'y accueillir le capital canadien d'investissement. Le plan d'affaires qu'on a préparé prévoit des dépenses de 14 millions de dollars d'ici 1942 et une exportation annuelle de 600 000 cordes de bois destinées aux industries du papier journal et de la construction. Quant à la sécurité nationale, le plan garantit que *«les autorités gouvernementales auront toutes les facilités d'accès et d'inspection pour s'assurer que seules des opérations commerciales et industrielles sont en cours»*. Le rapport conclut que *«il n'y a aucune preuve que (...) le projet a d'autres objectifs que commerciaux»*³⁸. Il ajoute que même si le gouvernement allemand facilite le financement, l'objectif du projet est commercial et fait partie du Plan quadriennal de développement économique.

Le ministère des Affaires extérieures note aussi que le Canada n'a comme seule méthode légale d'empêcher la vente que l'imposition d'un embargo général sur les exportations de bois à pâte. Cette mesure nuirait à cette industrie et contreviendrait, de toute façon, à l'Accord commercial de 1936 entre le Canada et l'Allemagne³⁹. Elle contredirait en outre la position prise par le Canada en 1937 devant la Société des Nations

sur la disponibilité de ses matières premières pour le commerce international.

Si la vente a lieu, le Comité estime que les opérations qui s'en suivront doivent être surveillées, et que la GRC est la mieux placée pour le faire. Il n'appuie pas l'acquisition publique de l'île, qu'il voit comme *«une utilisation étrange des appropriations de défense»*. En tout état de cause, si une guerre survient, des dispositions légales permettent de confisquer les propriétés canadiennes de l'ennemi.

Lorsque l'option d'achat expire sans bruit à la mi-septembre, la controverse disparaît du Parlement et de la presse. Viennent ensuite les accords de Munich le 29 septembre 1938 et, lorsque l'Allemagne envahit la Tchécoslovaquie en mars 1939, le centre d'intérêt se déplace.

En mai 1940, la question de la sécurité de l'île Anticosti resurgit une dernière fois. Belnap fait savoir par un de ses amis qu'un des pêcheurs qui visite régulièrement l'île a reçu un message étrange l'avisant d'annuler des réservations⁴⁰. Nelles s'en inquiète et suggère par écrit au ministre d'installer une garnison militaire⁴¹. Le CEMG n'est pas d'accord, car, selon lui, des patrouilles aériennes et navales suffisent⁴². À sa réunion, le Comité interarmées des chefs d'état-major décide que le Corps de détection aérienne devra signaler les déplacements de toute personne, tout navire et même tout aéronef suspect, et qu'il faut placer un agent de la GRC sur l'île. Il désigne un peloton de la garnison de Sydney qui s'y rendra en cas de besoin⁴³.

Dans la nuit du 11 au 12 mai 1942, le premier d'une série de navires est coulé entre l'île d'Anticosti et Gaspé, victime d'un long été d'attaques de sous-marins allemands. Le capitaine E.S. Brand, directeur des Renseignements navals, prépare un dossier sur Anticosti qui confirme les constatations des différentes enquêtes⁴⁴. Selon lui, la patrouille menée en novembre 1939 par le NCSM *Laurier*

avec deux agents de la GRC confirmait l'absence de base de sous-marins et de cache de vivres ou de carburant qu'aurait laissées la mission allemande. Les événements du golfe du Saint-Laurent tournent autour de la menace des U-Boat et de l'expansion de la Bataille de l'Atlantique, tandis que l'île d'Anticosti disparaît des préoccupations publiques.

L'ensemble de cet épisode offre un éclairage intéressant du contexte de la sécurité dans la période d'avant-guerre. Les réactions sensationnelles de la presse semblent bien dériver de la plume du mystérieux Monsieur Glyn en qui, pour quelques raisons que ce soit, les instances les plus hautes et les plus influentes du gouvernement ont cru. Étrangement, il n'y a pas de trace d'une quelconque tentative du gouvernement pour le contacter directement et vérifier ses allégations. Malgré cette omission évidente, ces allégations ont été prises au sérieux, sous l'effet manifeste de la peur de la guerre et des appréhensions que suscitaient les visées allemandes en Europe. Les Forces terrestres, navales et aériennes ont réagi rapidement et soigneusement. En fin de compte, tout indique cependant que les tentatives d'acheter l'île d'Anticosti étaient de nature purement commerciale.

Notes

- ¹ PAC RG 24, vol. 2559 HQS 2539, Lettre du capitaine G. Martin-Zédé à C.J. Doherty, ministre de la Justice, 9 juillet 1918.
- ² Donald Mackay, *Anticosti: the Untamed Island*, Toronto, McGraw-Hill Ryerson Limited, 1979, p. 87.
- ³ «Consolidated Paper» Pulp and Paper Canada, 82:11, 1981.
- ⁴ *Ibid.*
- ⁵ Charlie McCormick, *Anticosti*, St-Nazaire-de-Chicoutimi, Les Éditions JCL inc., 1979, p. 139-140. Voir aussi Lionel et Jean-N. Lejeune, *Anticosti: l'époque de la Consol 1926-1974*, St-Hyacinthe, Éditions JML, 1989, p. 88-90.
- ⁶ «Germans Negotiating Purchase of Anticosti», *Montreal Gazette*, 2 décembre 1937, p. 1.
- ⁷ PAC RG 24, vol. 2559 HQS 2539, Lettre de William Glyn au solliciteur-général, 3 décembre 1937.
- ⁸ *Ibid.*, Lettre de H.D. Langlais au lcol. Laflèche, 3 décembre 1937.
- ⁹ *Ibid.*, Lettre de Mlle Edith Giles au ministre de la Milice et de la Défense, 6 décembre 1937.
- ¹⁰ «Prohibits Export of Pulpwood Cut in Quebec Domain», *Montreal Gazette*, 7 décembre 1937. Voir aussi Harold Dingman, «Seize Island in Case of War, Says Minister», *Globe and Mail*, 7 décembre 1937.
- ¹¹ PAC RG 24, vol. 2559, Memorandum DM to CGS, CNS and SAO, 8 décembre 1937.
- ¹² *Ibid.*, Memorandum DMO&l to CGS, 8 décembre 1937.
- ¹³ *Ibid.*, Memorandum CNS to CGS, 10 décembre 1937. (TCO)
- ¹⁴ «Hands Off Anticosti», *Globe and Mail*, 10 décembre 1937.
- ¹⁵ PAC RG 25, vol. 1849, File 1937-914, Memorandum by the joint Staff Committee, Department of National Defence respecting the Proposed Purchase by German Interest of Anticosti Island, 11 décembre 1937.
- ¹⁶ *Ibid.*, Memorandum for the Prime Minister, «Sale of Anticosti», 14 décembre 1937. (TCO)
- ¹⁷ *Ibid.*, Memorandum for the Prime Minister, «Sale of Anticosti», 19 janvier 1938.
- ¹⁸ *Hansard*, 24 mars 1938, p. 1656 (TCO)
- ¹⁹ PAC RG 25, vol. 1849, File 1937-914, Lettre d'Alfred N. Philips, Jr à l'Honorable Sir Herbert Marler, 7 avril 1938.
- ²⁰ *Ibid.*, Lettre de Marler à Phillips, 14 avril 1938. (TCO)
- ²¹ *Ibid.*, Lettre de Marler à Skelton, 15 avril 1938. (TCO)
- ²² *Ibid.*, copie de la lettre de Goering à Mackenzie King, 8 avril 1938. (TCO)
- ²³ *Ibid.*, projet de lettre de King à Goering, 12 mai 1938.
- ²⁴ «Belnap Discusses Anticosti's Sale», *Montreal Gazette*, 28 avril 1938. Voir aussi «Belnap Backs sale of Island», *Financial Post*, 7 mai 1938.
- ²⁵ PAC RG 25, vol. 1849, File 1937-914, copie sans date de la lettre de William T. Glyn à J.S. Woodsworth, transmise à O.D. Skelton le 10 mai 1938.

- ²⁶ *Ibid.*, Lettre de King à Duplessis, 10 mai 1938.
- ²⁷ *Hansard*, 17 mai 1938, p. 3188.
- ²⁸ *Hansard*, 26 mai 1938, p. 3264-5.
- ²⁹ *Ibid.*, p. 3266-8.
- ³⁰ R.W. Lipsett. «Delegate of Fuehrer Sent to St. Lawrence Ottawa is Informed», *Toronto Star*, 27 mai 1938. (TCO) Voir aussi Harold Dingman. «Says Deal is Purely Economic», *Globe and Mail*, 28 mai 1938, «Rumour Mystery Man in Canada From Germany», *Ottawa Citizen*, 28 mai 1938, et «London Still Doubts Gerhardt's Identity», *Toronto Star*, 28 mai 1938.
- ³¹ PAC RG 25, vol. 1849, File 1937-914, Lettre de E. Windels à O.D. Skelton, 1^{er} juin 1938.
- ³² «Nazi Post is Denied by Karl R. Gerhard», *Montreal Gazette*, 3 juin 1938. Voir aussi «Gerhardt Link With Anticosti Held Nonsense», *Montreal Gazette*, 9 juin 1938; «I Am Gerhardt» Declares Karl Gerhardt of Montreal», *Toronto Star*, 10 juin 1938, et *Hansard*, Déclaration de Fernand Rinfret, secrétaire d'État, 1^{er} juin 1938, p. 3434.
- ³³ PAC RG 24, vol. 2559 HQS 2539, Skelton memorandum, 4 juin 1938, et Note to File 13 juillet 1938.
- ³⁴ *Ibid.*, Memorandum Mackenzie to King, 18 juillet 1938.
- ³⁵ *Ibid.*, Intelligence Report on Anticosti Island, 1^{er} août 1938.
- ³⁶ «Anticosti Island to be Fortified as Outpost for Quebec, Montreal», *Montreal Gazette*, 2 août 1938. Voir aussi «Dutchman Retains Anticosti Option», *Montreal Gazette*, 16 août 1938.
- ³⁷ PAC RG 24, vol. 2559 HQS 2539, Report of Interdepartmental Committee respecting Anticosti Island, 15 août 1938.
- ³⁸ *Op. cit.*, p. 8.
- ³⁹ *Op. cit.*, p. 16. (TCO)
- ⁴⁰ PAC RG 24, vol. 2559 HQS 2539, Lettre de H.E. Whipps au major L.S. Yuill, Deputy Chief Cable Censor, 20 mai 1940.
- ⁴¹ *Ibid.*, Memorandum Chief of the Naval Staff to Minister of National Defence, 24 mai 1940.
- ⁴² *Ibid.*, FD 739, Memorandum DMO&l to CGS, 29 mai 1940.
- ⁴³ *Ibid.*, Minutes of the 78th Meeting of the Chiefs of Staff Committee, 13 juin 1940.
- ⁴⁴ *Ibid.*, Memorandum Director of Naval Intelligence to Director of Air Intelligence and Director of Military Operations and Intelligence, 16 mai 1942.

Percéennes

(André Breton, Claude Gauthier, Gaston Miron)

André Gervais

Nul, dans l'Est du Québec, ne devrait ignorer qu'un grand écrivain français y a écrit une bonne part d'un de ses plus importants livres. Je parle ici, bien sûr, d'André Breton et d'*Arcane 17*, écrit à Percé en 1944.

La revue ayant publié dès 1975 un article qui présente ce livre et donne quelque idée de son rapport à la Gaspésie¹, je n'ai pas l'intention de faire double emploi. Seulement, étant donné l'état actuel des publications sur Breton (ci-après désigné par ses initiales: A.B.), apporter des précisions, non sans quelques prolongements².

En 1975, en effet, n'avaient pas paru les ouvrages suivants:

- Suzanne Lamy, *André Breton. Hermétisme et poésie dans «Arcane 17»*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1977³;
- André-G. Bourassa, *Surréalisme et littérature québécoise. Histoire d'une révolution québécoise* [1977], édition revue et augmentée, Montréal, l'Hexagone, coll. «Typo», 1986;
- Nicolas Cendo et Jean-Luc Sarré, *La planète affolée. Surréalisme, dispersion et influences, 1938-1947*, catalogue de l'exposition, Paris, Flammarion, et Musées de Marseille, 1986;
- Henri Béhar, *André Breton. Le grand indésirable*, Paris, Calmann-Lévy, 1990 (biographie);
- Agnès de la Beaumelle et Isabelle Monod-Fontaine, *André Breton. La beauté convulsive*, catalogue de l'exposition, Paris, Centre Georges-Pompidou, 1991 (avec l'article de René Alleau, «Le mystérieux Livre d'Heures du rêve d'Élisa»);
- Patrick Waldberg et Isabelle

Waldberg, *Un amour acéphale. Correspondance 1940-1949*, édition établie et présentée par Michel Waldberg, Paris, Éd. de la Différence, coll. «Littérature», 1992;

- Mark Polizzotti, *André Breton* [1995], traduit de l'américain par Jean-François Sené, Paris, Gallimard, 1999 [biographie];
- François-Marc Gagnon, *Chronique du mouvement automatiste québécois 1941-1954*, Outremont, Lanctôt éditeur, 1998;
- André Breton, *Oeuvres complètes*, tome III (1941-1953), édition de Marguerite Bonnet publiée, pour ce volume, sous la direction d'Étienne-Alain Hubert, Paris, Gallimard, coll. «Bibliothèque de la Pléiade», 1999.

J'emprunte donc à ces ouvrages, concernant le séjour de Breton en Amérique du Nord (1941-1946) et plus particulièrement dans la province de Québec, les diverses précisions et certaines des formulations qui suivent⁴, tout en profitant de l'occasion pour faire quelques corrections⁵.

Quelques dates importantes

10 août 1940: A.B., alors en Provence, écrit à Kurt Seligmann⁶, à New York depuis octobre 1939, et lui annonce qu'il a décidé de quitter la France (envahie en mai et défaite en juin par l'Allemagne) et d'aller aux États-Unis.

Fin décembre 1940: À la suite de démarches faites en France par Pierre Mabilles, médecin, aux États-Unis par Seligmann et Yves Tanguy, peintre surréaliste, A.B. a un visa américain et un visa mexicain.

24 mars 1941: Départ de Marseille d'A.B., de Jacqueline son épouse et

d'Aube leur fille (née en décembre 1936) pour la Martinique; Claude Lévi-Strauss, anthropologue, et Wilfredo Lam, peintre, sont également du voyage.

24 avril 1941: Arrivée en MARTINIQUE; rencontre d'Aimé Césaire, poète.

16 mai 1941: Départ pour les ÉTATS-UNIS; Lam et André Masson, peintre surréaliste, sont du voyage.

Fin mai 1941: Bref séjour en GUADELOUPE (où il retrouve Mabilles) et à SAINT-DOMINGUE.

Début juillet 1941: Arrivée à New York; la famille loge jusqu'à l'automne 1942 au 265 W 11th Street.

Mars 1942: A.B. est engagé comme annonceur à «La voix de l'Amérique», section de l'Office of War Information (OWI), dont les émissions régulières commenceront durant l'été.

Automne 1942: Séparation d'A.B. et de Jacqueline (qui vit désormais avec David Hare, sculpteur américain); A.B. s'installe au 45 W 56th Street.

Décembre 1942: Publication, aux Éd. de l'Arbre, Montréal, de *Victor Hugo et les illuminés de son temps*, essai d'Auguste Viatte qui révélera à A.B. l'importance d'Éliphas Lévi; c'est dans *l'Histoire de la magie* (1860) de Lévi qu'A.B. trouve la formule «*Osiris est un dieu noir*» qu'il reprend dans *Arcane 17*.

Mai 1943: A.B. écrit une prose intitulée «*Lumière noire*» pour *Le Monde libre* («revue trimestrielle dédiée à la cause de la démocratie et consacrée à l'étude des problèmes internationaux»), Montréal.

Juin ou juillet 1943: Afin de rencontrer A.B., bref séjour de Fernand Leduc, jeune peintre automatiste canadien-français, à New York; mais

A.B. séjourne alors à Long Island où il écrit un long poème, «*Les états généraux*»⁷.

17 septembre 1943: Répondant à une lettre par laquelle Fernand Leduc commande des exemplaires de *VVV*, A.B. lui écrit: «*Rien ne me serait plus agréable que d'enregistrer votre adhésion et celle de vos amis au mouvement surréaliste*»; Leduc lui répond le 5 octobre: «*Il nous importe peu, pour le moment, de travailler dans une facture surréaliste: chacun s'exprime dans une discipline accordée au rythme propre de son évolution personnelle*».

9 ou 10 décembre 1943: A.B., en compagnie de Marcel Duchamp, artiste, rencontre au restaurant français Larré's, 56 W 56th Street, Éliisa Claro, née Bindoff, Chilienne, elle-même en compagnie d'une amie. Né en février 1896, il a 47 ans; née en avril 1906, elle a 37 ans.

Décembre 1943: *Le Monde libre* publie «*Lumière noire*»; le texte sera repris dans le premier «ajour» de la deuxième édition (1947) d'*Arcane 17*.

13 janvier 1944:

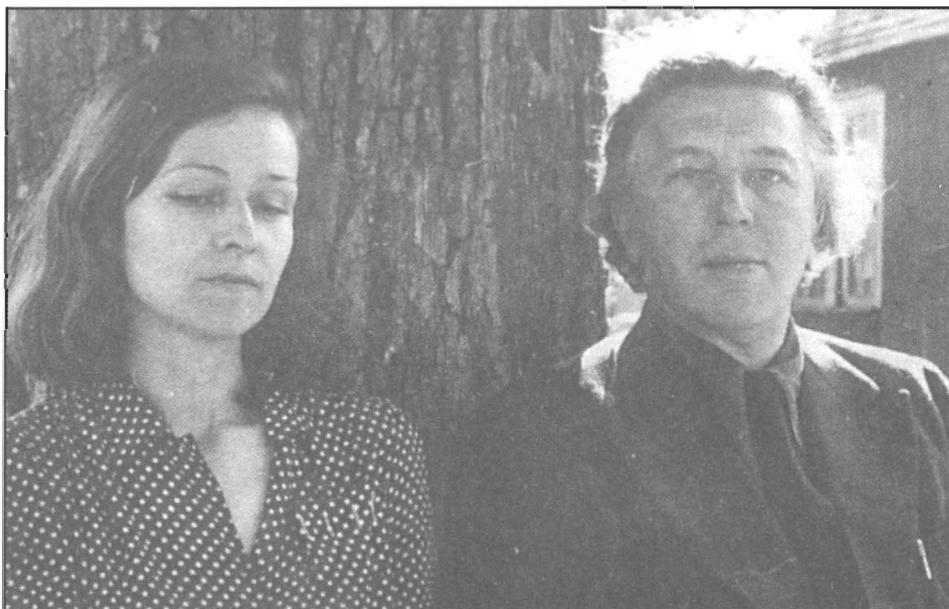
C'est dans une lettre à Benjamin Péret, poète surréaliste vivant

alors au Mexique, qu'A.B. dit probablement pour la première fois l'importance de la rencontre d'Éliisa.

8 mars 1944: C'est dans une lettre à Patrick Waldberg⁸ qu'A.B. formule pour la première fois le projet d'*Arcane 17*: «*Je songe à écrire un livre autour de l'arcane 17 (l'Étoile, la Jeunesse éternelle, Isis, le mythe de résurrection, etc.) en prenant pour modèle une dame que j'aime [Éliisa Claro] et qui, hélas, en ce moment est*

à Santiago [du Chili].»

Début (?) mars 1944: Louis-Marcel Raymond, critique littéraire, traducteur et botaniste canadien-français, rencontre à New York (où il s'est rendu à l'occasion d'un congrès de botanique justement) Yvan Goll et André Breton: «*J'ai eu un entretien de deux heures avec Breton, le dernier jour que j'ai passé à New York. Il m'a beaucoup plu et nous nous sommes tout de suite trouvés d'accord sur un tas de choses*» (lettre de Raymond à Goll, 11 mars 1944); dans cette lettre, il invite les Goll à venir au Québec⁹. C'est probablement une invitation tout à fait semblable, faite à A.B. lors de cette rencontre, qui décidera de



André Breton et Éliisa Claro, «New Jersey, 1944» (ceci au dos de la photo), peu de temps avant de partir pour la Province de Québec. Photo publiée pour la première fois dans André Breton, Paris, l'Herne, 1998 (dossier iconographique rassemblé par Jean Michel Goutier).

son voyage au Québec – dans un Québec francophone, doit-on ajouter, A.B. ne parlant pas l'anglais¹⁰ –, et ce bien qu'il ait confié à Goll durant l'été 1944 «*qu'il haïssait la mer, qu'elle le mettait hors de lui*» (lettre de Goll à Raymond, 15 octobre 1944). Cette invitation a toutes les chances d'avoir coïncidé, peut-être jour pour jour (voir 8 mars 1944), avec le désir d'écrire tel livre, non sans avoir été ravivée par le fait qu'en feuilletant un

ouvrage de minéralogie, A.B. aura appris que la côte gaspésienne recevait des agates.

Début août-19 août 1944: Suspens pendant son emploi à l'OWI, A.B. part en train de New York avec Éliisa pour la PROVINCE DE QUÉBEC. Dans une causerie à la radio de Radio-Canada (enregistrée fin 1952 et diffusée le 13 janvier 1953), A.B. parlera de «*notre ami Paul-Émile Borduas que je me console mal de ne pas avoir rencontré, durant l'été de 1944, comme je flânais dans Montréal avant de partir pour la Gaspésie [au début du séjour] ou en revenant de Sainte-Agathe [à la fin du séjour]*», mais il ne dira rien de ces journées passées à Montréal. Suite du voyage en train de Montréal

à Lévis; arrêt à Québec où il fait une visite rapide des librairies¹¹; puis de Lévis à Mont-Joli; suite du voyage en autobus de Mont-Joli à Matane, puis de Matane à Sainte-Anne-des-Monts («section» faite, d'après la perforation du billet, le 5 août), puis de Sainte-Anne-des-Monts à Gaspé, puis de Gaspé à Percé¹², où il séjourne à l'hôtel La Normandie¹³. Dans *Arcane 17*, il fait allusion au 8 août, date de l'é-

lection provinciale (Maurice Duplessis redevient premier ministre, battant Adélard Godbout) et, près de Percé, à la visite d'un élevage de visons.

20 août-21 septembre 1944: Il faut déduire du 20 août (date inscrite à la fin du livre) qu'A.B. commence *Arcane 17* à l'hôtel La Normandie qu'il quitte pour s'installer le 30 août, de l'autre côté de la rue et à l'autre bout du village, au The Haven, dans

une «cabine» qui est derrière l'édifice principal¹⁴ et où, chaque matin ou presque, il continue d'écrire son livre sur les pages de droite d'un cahier d'écolier ligné. Sur la plage (celle de Percé, bien sûr, mais aussi, au nord, celle de Coin-du-Banc ou, au sud, celle de L'Anse-à-Beaufils¹⁵), il rencontre François Rozet, sociétaire de la Comédie-Française venu travailler durant la guerre à Montréal pour la société France-Film; c'est avec lui qu'Élisa et A.B. feront l'excursion à l'île Bonaventure: «À l'approche des falaises, Breton, malgré les cris étourdissants des fous de Bassan, écoute avec plaisir les poèmes [de Baudelaire, particulièrement] que Rozet, diseur extraordinaire, récite de mémoire» (racontera Rozet à Bourassa). Certains soirs, A.B. et Élisa vont à Gaspé, à l'hôtel où Rozet

a loué une chambre, afin d'écouter sur son poste à ondes courtes les nouvelles de la Résistance française: les coups de feu retentissant jusqu'à l'intérieur de Notre-Dame (le 26 août), lendemain de la capitulation de la garnison allemande à Paris, ou peut-être la jonction (12 septembre) entre les forces alliées débarquées en Provence le 15 août et celles débarquées en Normandie le 6 juin. Un de ces soirs, A.B. rencontre Robert de Roquebrune, romancier canadien-français, et retrouve Alfred Pellan, peintre canadien-français qu'il a connu en France, tous deux rentrés de France en 1940. Pellan disait alors à Breton «son désir d'unir l'impressionnisme, le cubisme, le fauvisme et le surréalisme, ce que Breton accueillait par des "C'est absurde"» (racontera encore Rozet à Bourassa)¹⁶.

Breton, Rozet et Pellan semblaient «atteints d'agatomanie» (racontera Pellan). Suzanne Guité, 16 ans, future sculptrice canadienne-française¹⁷, lui sert de guide dans la montagne (le mont Sainte-Anne, certainement).

22 ou 23 septembre ou 21 octobre 1944: Après avoir fait le tour de la Gaspésie (par train, via les Canadian National Railways, de Percé à Matapédia, puis de Matapédia à Montréal), Élisa et A.B. se présentent à l'appartement de Rozet à Montréal, A.B. lui demandant dans quel lieu tranquille il pourrait terminer son livre (daté 20 août-20 octobre). Rozet leur désignant quelques villages des Laurentides, au nord de Montréal, A.B. et Élisa choisissent Sainte-Agathe-des-Monts (anciennement Lac-des-Sables), non sans rayonner autour, comme à Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson.

Fin octobre 1944: Retour en train de Montréal à New York; «André qui est rentré à New York, mais à qui j'ai seulement parlé au téléphone» (dans une lettre d'Isabelle Waldberg à Patrick Waldberg, 29 octobre). A.B. joindra au manuscrit un extrait d'un quotidien montréalais (*Le Jour*, 4 novembre) postérieur à ce voyage.

5 novembre 1944: Lecture par l'auteur, en petit comité surréaliste (Kurt Seligmann, Max Ernst [peintre et auteur de collages dada puis surréaliste], Robert Lebel [expert en art et écrivain], Isabelle Waldberg [sculptrice], etc.), d'*Arcane 17*, alors recopié au net (et quasiment sans ratures) dans un autre cahier d'écolier ligné, sinon déjà dactylographié. Dans deux lettres à Patrick Waldberg (10 et 19 novembre), Isabelle Waldberg donne un bref résumé du futur livre et des discussions qu'il a fait surgir, ainsi que le détail suivant: c'est «une Américaine très jeune et très riche [...] qui a prêté de l'argent à André pour aller écrire son livre au Canada. Elle se remboursera sur les droits d'auteur».

3 décembre 1944: «Je suis allé voir les Agates chez André. J'ai trouvé

1944

HOTEL REGISTER

MONEY, JEWELS AND OTHER VALUABLE PACKAGES MUST BE PLACED IN THE SAFE IN THE OFFICE, OTHERWISE THE HOTEL WILL NOT BE RESPONSIBLE FOR ANY LOSS.

DATE	NAME	RESIDENCE	ROOM	TIME OF ARRIVAL
	Mr & Mrs S.M. PETRUSEWICZ	Montreal, Que		
	J.J. SAMOLEWICZ	Ottawa Ont.		
17	James Christie	Montreal P.Q.		
21	Mr & Mrs R. Greensway	Toronto		
23	A.M. M. Fren	Lynnville		
23	Mrs M.R. Lee	"		
30	Mr & Mrs André Breton	New York		
1st 4	Wendell B. Crowley	Ridgewood, N.Y.		
"	William A. Kummam	Glen Rock, N.J.		
"	William F. Schmidt Jr.	Ridgewood, N.Y.		

Sur le registre, de la main d'André Breton: «Mr & Mrs André Breton New York» (ils ne se marieront, en fait, que près d'un an plus tard). Document inédit publié grâce à l'amabilité d'Edna Biard King, Le Havre, Percé.

qu'elles ressemblent beaucoup aux tableaux de Tanguy. *Élisa est très d'accord avec moi [...]*» (dans une lettre d'Isabelle Waldberg à Patrick Waldberg).

30 décembre 1944: Achevé d'imprimer de la première édition d'*Arcane 17*, New York, Brentano's (librairie et maison d'édition), 177 p., 325 exemplaires signés par l'auteur et ornés de quatre lames de tarot en couleurs par Matta, peintre chilien surréaliste.

3 janvier 1945: A.B. dédicace à Élisa le manuscrit d'*Arcane 17* (qui sera relié en 1956 par les soins de Lucienne Thalheimer).

Mars 1945: À New York, Fernand Leduc rencontre A.B. et visite à la Julien Levy Gallery (42 E 57th Street) l'exposition Arshile Gorky, dont le catalogue est préfacé par A.B. «*La rencontre n'a pas été absolument convaincante. C'était l'époque où Breton était en rupture avec Matta à qui il préférerait Gorky, alors que nous, nous étions des fans de Matta. C'était quand même Matta qui avait illustré Arcane 17*»¹⁸ (dira-t-il à Lise Gauvin).

15 avril 1945: Second tirage (édition ordinaire, format plus petit et sans les illustrations, mais avec une note de l'éditeur, rédigée, en fait, par l'auteur) de la première édition. Le même mois, Marcel Duchamp installe pour *Arcane 17* une vitrine chez Brentano's, 5th Avenue; à cause d'une protestation de la League of Women, la vitrine est défaite puis réinstallée au Gotham Book Mart, 41 W 47th Street, où elle peut être vue durant une semaine (19-26 avril); elle est alors photographiée et on peut y reconnaître, reflétés dans la vitre, Breton et Duchamp.

Juin-août 1945: Long voyage dans l'Ouest des États-Unis, durant lequel, à Reno (Nevada), le 30 juillet, A.B. épouse Élisa; retour à New York en septembre.

Été 1945-printemps 1946: Vente des droits de publication d'*Arcane 17* à Paris d'abord à Robert Godet, puis, celui-ci ne donnant plus signe de vie, à Léon Pierre-Quint, Éd. du Sagittaire.

4 décembre 1945-16 février 1946: Séjour à HAÏTI.

18 février-fin février 1946: Séjour à SAINT-DOMINGUE.

Fin février-mars 1946: Séjour en MARTINIQUE; retour à New York fin mars.

25 mai 1946: Retour en FRANCE.

5 juin 1947: Achevé d'imprimer de la deuxième édition (augmentée de 3 «ajours» écrits en mai 1943 et en mai 1947, et avec de très nombreuses variantes de ponctuation): *Arcane 17 enté d'ajours*, Paris, le Sagittaire, coll. «Gai venin», 226 p. Ce livre – qui deviendra un livre de poche en 1965, dans la coll. «10/18» – aura été sa dernière oeuvre longue, écrite, comme on dit, d'une couverture à l'autre; tous les autres livres qu'A.B. publiera de 1946 à sa mort, en 1966, seront des recueils de poèmes ou d'articles, ou encore des rééditions revues et augmentées de livres déjà publiés.

Quelques «prises langagières» et une dédicace

Sans entrer, le moins du monde, dans le détail d'une lecture approfondie d'*Arcane 17*, «à la fois récit autobiographique, prose poétique, écrit didactique et essai» (selon la description transgénérique qu'en donne Suzanne Lamy), il n'est pas inutile de rappeler le lien non seulement entre le A de «André» et le chiffre 17, équivalence iconique posée par A.B. au moins depuis 1924, d'une part, et, d'autre part, le titre du livre qui commence par A et finit par 17¹⁹, mais aussi entre le titre du livre et les 17 pages de gauche du manuscrit où il y a ajout d'artefacts divers, d'une part, et, d'autre part, les deux lieux où ont

été écrites les 34 (2 x 17) parties du texte: 14 parties à Percé (voir, sur la plage, «*cette ligne pointillée à peine sinieuse au ras de l'eau que chaque jour reprennent à la file les chercheurs d'agates*») et, séparées typographiquement par une étoile, 20 parties à Sainte-Agathe²⁰.

Ce titre, qui se prononce «*arcane dix-sept*», n'est pas sans rimer à son tour avec le fou de Bassan, qui se dit en anglais *gannet*, ces mots apparaissant le premier dans le corps du texte, le second dans la dédicace du manuscrit (entourant de trois côtés l'icône de cet oiseau):

[en haut]

Élisa, toi devant qui je retrouve sans cesse les yeux que j'ai eus à quinze ans pour la Beata Beatrix, par l'étoile de ce 9 ou 10 décembre 1943, à jamais la plus lumineuse et

[à gauche]

par l'aile du bel oiseau de Bonaventure pointée vers ton pays – quand nous avons entendu dire que les «gannets», dès la mi-août, partaient pour le Chili, rappelle-toi comme ce mot a tremblé longtemps sur

[à droite]

la mer – à toi ce cahier de grande école buissonnière, mon amour
André
3 janvier 1945.



Service d'autobus Pelletier en 1944, entre Matane (terminus) et Sainte-Anne-des-Monts.

Cette magnifique dédicace sur fond d'étoiles conjoint par ses mots le lieu (l'île Bonaventure: bonne aventure/grande école buissonnière), le motif (l'oiseau: gannet/Gaspésie) et l'écriture (l'étoile: arcane 17/cahier), non sans faire allusion à telle toile de Dante-Gabriel Rossetti – dont le nom rime autant avec *gannet* (Dante Gabriel Rossetti) qu'avec *Rozet* (Rossetti) – qui est un portrait d'Elizabeth Eleanor Siddal, sa compagne devenue son épouse (*Elizabeth/Élisa*)²¹! Elle n'est pas sans évoquer les dernières lignes du texte: «*c'est la révolte même, la révolte seule qui est créatrice de lumière. Et cette lumière ne peut se connaître que trois voies: la poésie, la liberté et l'amour*» (p. 94-95). Le mot *révolte* n'est ici que le dernier maillon d'une longue chaîne phonique qui va du «*rêve d'Élisa*» (p. 37, dans la première ligne du texte) et amène, de loin en loin, d'autres rêves (p. 45, 47, 58, 67, 78, 82), à la «*Grande Grève*» de la péninsule gaspésienne (p. 52), entre autres, pour se retourner en «*l'éternel reverdissement [des] raisons d'espérer [de l'homme]*» (p. 77), en «*l'intelligence poétique de l'univers*» (p. 80), en «*la vertu entre toutes singulière qui se dégage de ton être*» (p. 81), conjoignant plusieurs fois deux, au moins, des mots suivants: «*fenêtre*»/«*[re]connaître*»/«*[re]*

naître»/«*être*» (p. 46, 48, 62, 63, 79-80, 93).

Élisa, par ailleurs, rime avec «*Mélisande*» (p. 62) et «*Mélusine*» (p. 63), mais aussi avec «*L'isolement*» (p. 10) et «*L'ésotérisme*» (p. 86) – «*Osiris est un dieu noir*» (p. 87), la proposition trouvée chez *Éliphas Lévi* –, avec «*la poésie*» (p. 51) et «*la silice qui [...] se cristallise*» (p. 61) et forme l'agate, etc. Entre *elle* ou «*aile*» (p. 51, 65, 79) dont il est entendu que c'est la première syllabe de son prénom et le dix-sept – 17 – dont il est entendu qu'il est l'icône de l'initiale du prénom de l'auteur, il y va du passage du «*l*» de «*lame*», cette lame qu'est justement cette arcane du tarot – et tarot, tout comme «*éclat [de la vie]*» (p. 49) et «*rocher de Bonaventure*» (p. 40), rime avec *Claro* –, au «*d*» de *dame* ou de «*drame*» (p. 46)²².

Tout se relie, tout se transforme, comme déjà *Élisa Claro* en *Larré's*, comme bientôt *Breton* en *Brentano's*. Et le «*É*» d'*Élisa* et le «*B*» de *Breton* se répercutent, au moins, de «*c'est le fou de Bassan qui commande le rocher de Bonaventure*» (p. 40) et de l'«*étincelle même de cette liberté qui ne demande qu'à grandir et à devenir pour tous une étoile*» (p. 93) à la «*grande école buissonnière*», etc.

Deux intertextes où trouvent à se relancer quelques motifs du livre

C'est dans «*Mouette de goéland*», écrite en 1962 et enregistrée en 1963, une des premières chansons de Claude Gauthier, auteur-compositeur-interprète québécois, qu'on peut entendre quelque écho de cet autre «*amour fou*»²³:

J'ai dans ma têt' de goéland

Une mouette

J'aim' comme un fou, fou de Bassan

Une mouette

Je bats des ail's à tous les flancs

Des goélettes

Pour lui cueillir des éperlans

Et des crevettes

Depuis Cap-Chat jusqu'à Caplan

Aucun poète [introduire ici A.B.]

N'a vu d'amour de goéland

[cet amour en quelque sorte impossible est, dans *Arcane 17*, possible]

Et de mouette

[...]

Rappelle-toi les goélands

[voir, dans la dédicace, «*Rappelle-toi*»]

Et les mouettes

Depuis Cap-Chat jusqu'à Caplan

Les goélettes

Quand les doris r'prendront la mer

Et leur ouvrage

Sur le beaupré je guetterai

Ton beau visage

[voir celui d'*Élisa* sur la reliure du manuscrit]

J'ai dans ma têt' de goéland

Une mouette

Et c'est dans un poème écrit en 1971 de Gaston Miron, écrivain québécois, qu'on peut entendre d'autres échos de ce livre: pour *Suzanne Guité*

Le miroir de l'enfance

réfléchit l'horizon du futur antérieur

l'éternité aussi a des racines

éternité (éternité)

jusque dans l'héritage demain

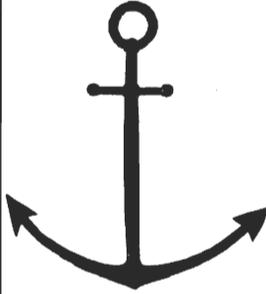
ma fou de bassan des yeux

le temps plus nu

*que la plus que pierre opaque*²⁴

On pourrait épingleur sur chacun des mots de ce poème, ou

Anchor At The Haven



ROOMS AND HEATED CABINS
WITH HOT and COLD
WATER, PRIVATE
BATHS, ELECTRIC LIGHTS
GOOD MEALS

THE HAVEN

Small, but complete

PERCE, P. Q.

The Haven [aujourd'hui: Le Havre], d'après une publicité de 1946

presque, quelque citation d'*Arcane 17*. Je me contenterai de celle qui, décrivant le fou de Bassan, dit «son oeil double émeraude entre deux accollements de ses ailes blanches effilées de noir» (p. 40) et de celle qui compare le «sourcil gauche» d'Élisa à une «aile d'oiseau qui se lisse au tour-nant du front superbe» (p. 80-81).

Notes

- 1 Gilles Lamontagne, «Le rocher Percé vu et imaginé par André Breton», *La Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent*, vol. II, no 1, avril 1975, p. 2-7.
- 2 Cet article met à jour une recherche faite essentiellement en juin 1992.
- 3 Il revient à Suzanne Lamy (1929-1987), écrivaine québécoise, d'avoir fait la première étude longue du livre de Breton; cette remarquable analyse, à laquelle il faut joindre «Le lexique "traditionnel" d'*Arcane 17*» (*Mélusine*, Lausanne, no II, 1981), contient déjà un bon nombre de précisions quant aux circonstances et au manuscrit, entre autres.
- 4 Quelques détails supplémentaires viennent de Michel Waldberg, *Isabelle Waldberg*, Paris, Éd. de la Différence, coll. «Mains et merveilles», 1992; de Lise Gauvin, *Entretiens avec Fernand Leduc* suivis de *Conversation avec Thérèse Renaud*, Montréal, Liber, coll. «De vive voix», 1995; de l'article nécrologique d'Élisa Breton par Jean-Michel Goutier, *Le Monde*, 10 avril 2000; de recherches menées par moi à propos de Marcel Duchamp.
- 5 Deux exemples: Sainte-Agathe-des-Monts n'est pas en Gaspésie (voir 1991), il n'y a pas d'hôtel Le (*sic*) Normandie à Gaspé (voir 1999).
- 6 Kurt Seligmann (1900-1962), artiste d'origine suisse (comme Isabelle Waldberg), parfaitement bilingue (français, anglais) sinon trilingue (allemand), futur auteur de *The mirror of magic* (1948). Il aura été, pour plusieurs Européens qui demandaient alors à passer aux États-Unis, l'homme de confiance, le «contact». En 1943 ou avant, il fera pour Breton, côté ésotérisme, quelques recherches et traductions.
- 7 C'est de ce long poème en vers, publié dans la revue surréaliste *VVV*, New York, no 4, février 1944, que sera tiré le titre du recueil de poèmes en prose de Thérèse Renaud, *Les sables du rêve*, Montréal, les Cahiers de la file indienne, 1946.
- 8 Patrick Waldberg (1913-1985), futur critique d'art, est depuis septembre 1942 en mission à Londres pour l'OWI.
- 9 Claire (1891-1977) et Yvan (1891-1950) Goll viendront effectivement à Percé, mais en août 1946, et profiteront eux aussi de leur séjour pour écrire. Voir Yvan Goll, *Le mythe de la roche percée*, poème, avec trois eaux-fortes d'Yves Tanguy, Paris, Éd. Hémisphères, 1947.

- 10 Lettre (New York, 27 août 1941) de Kurt Seligmann à Pierre Mabilhe: «Je crois qu'il vous serait très utile d'apprendre l'anglais. Je vois à quel point André [Breton] est handi-capé par la question langue; et son idée de ne pas l'apprendre du tout est erronée...» Dans un Québec francophone, certes, mais dont les témoins (cartes, prospectus, etc.) sont le plus souvent en anglais!
- 11 Les deux plus connues, à l'époque, sont la librairie Garneau, dans la haute-ville, et celle de l'Action catholique, dans la basse-ville. «Hugo est introuvable», écrit-il. Or, ses *Oeuvres poétiques complètes* (1 228 p.), avec un avant-propos de Robert Goffin, écrivain belge, paraissent, pour la première fois en un volume, aux Éd. Bernard Valiquette, Montréal, en 1944 (achevé d'imprimer: 30 mai)! C'est cette édition que Paul Éluard, dans une lettre (Paris, 4 mars 1946) à son ex-épouse, Gala, alors en Californie avec Salvador Dali, demandera de lui acheter. Une édition semblable, plus complète et faite dans de meilleures conditions, ne paraîtra en France, sous le même titre, qu'en 1961.
- 12 L'un des artefacts collés au verso d'une des pages du manuscrit est le billet du Service d'autobus Pelletier (de Matane à Sainte-Anne-des-Monts); quant aux autres «sections» du parcours jusqu'à Percé, qui ont dû être faites en autobus (ou peut-être, de Mont-Joli à Matane, en train, via le Canada and Gulf Railway), nulle trace dans le manuscrit.
- 13 Cet hôtel, construit à Percé en 1937 par la famille Byrnes, a brûlé entièrement en 1977, quelques jours avant l'ouverture de la saison; on ne peut donc plus, malheureusement, en consulter les registres. Il a été reconstruit dès l'année suivante et existe toujours. Je remercie Michel Boudreau, qui en a été le propriétaire de 1974 à 1998, pour les renseignements.
- 14 La propriétaire actuelle, Edna Biard King, m'écrit (Percé, 1^{er} juillet 2002): «My mother's name was Muriel Bisson Biard. "The Haven", which is now "Le Havre", opened in June 1929. The register does not indicate Mr. Breton's accommodation. If he rented a cabin there would be two windows – a fairly large one in the main room and a smaller one in the bathroom». Je la remercie particulièrement pour la photocopie de la page du registre de l'hôtel dont sa mère était la propriétaire à l'époque (qui offre une date précise et une inscription inédite). Faut-il ajouter que la fenêtre, si importante dans le récit comme cadre, comme lieu d'apparition de différents motifs, n'a pas à être rapportée à cette fenêtre «franchement large» de la pièce principale?
- 15 Sur un autre artefact collé au verso d'une des pages du manuscrit, la liste des villes et villages échelonnés le long de la route 6, qui longe le fleuve et devient la rue Principale de Percé, va de Matane à L'Anse-à-Beaufils (Coin-du-Banc s'appelant ici Corner of the Beach, et non, comme il se devrait – si je puis dire –, Corner of the Bench).
- 16 L'autre livre, sauf erreur, qui aurait vraiment pu et dû intéresser Breton alors qu'il visitait les librairies de Québec (et de Montréal?), c'est celui d'Alain Grandbois (qui, par ailleurs, ne s'est jamais défini comme surréaliste): *Les îles de la nuit*, poèmes, édition ornée de cinq dessins originaux de Pellan, Montréal, Parizeau, 1944 [achevé d'imprimer: 14 mai]. Peut-être, tout simplement, Breton n'a-t-il pas su, comme pour le livre de Hugo, qu'il était publié.
- 17 C'est à partir de 1945 qu'à l'étranger elle étudiera: l'architecture à Chicago, la sculpture à Paris, etc.
- 18 L'édition de décembre 1944 n'étant mise en vente qu'en mars 1945, cela coïncide exactement; mais le suicide de Gorky et l'exclusion de Matta, évoqués aussi par Leduc, datent plutôt de 1948.
- 19 Ce rapprochement est proposé par Suzanne Lamy, qui ajoute: «Quand Matta s'enquiert d'un imprimeur pour le texte d'*Arcane 17*, on lui indique M. More qui habite 17 E 13 [17 East 13th Street], à New York. Ce "E" placé entre 17 et 13 [17 = A, comme 13 = B] évoquant Élisa a dû séduire celui pour qui le hasard n'existe pas».
- 20 Le rapprochement agates/Sainte-Agathe est également proposé par Lamy. Dans les *Oeuvres complètes*, le texte d'*Arcane 17* est aux p. 37-113; avant (p. 37-63) et après (p. 63-95) l'étoile, suivi des ajours (p. 97-113).
- 21 Cette toile, commencée plusieurs années avant la mort accidentelle de son épouse en 1862, ne sera vraiment mise en chantier qu'en 1864 et terminée en 1870; elle met en scène, au premier plan, Béatrice (dont la mort est transformée en transe), personnage de la *Vita nova* de Dante (fin XIII^e), et, en arrière-plan, l'Amour et Dante lui-même. Rossetti, peintre britannique, connaissant l'importance du 9 pour le couple Dante/Béatrice, il est possible de rapprocher de ce chiffre le titre du livre qui, ainsi, devient le chiffre du couple André/Élisa. La Tate Gallery exposant cette toile depuis 1911, noter que Breton a eu 15 ans justement en 1911.
- 22 Lorsque Breton rencontre Élisa dans ce restaurant qui n'est pas loin de chez lui et où il mange souvent, il ne peut savoir qu'elle fait, à cette occasion, sa première sortie depuis la noyade accidentelle, en Nouvelle-Angleterre, le 13 août 1943, de sa fille unique de 17 ans. Le 17, déjà.
- 23 C'est la rencontre dans un restaurant à Paris, en 1934, de Jacqueline Lamba et d'André Breton qui fera se cristalliser *L'amour fou* (1937), son précédent récit. C'est la rencontre à Percé, en 1960, de Suzanne Léonard et de Claude Gauthier qui mènera à cette chanson; voir André Gervais, *Sas*, Montréal, Triptyque, 1994, p. 211.
- 24 Cette version est dans Rolland Boulanger et al., *La sculpture de Suzanne Guité*, Montréal, Éd. Aquila, 1973; la version définitive, sans la dédicace, est dans la deuxième édition (1981) de *L'homme rapaillé*.

Le vote ambivalent du scrutin de 1989 à Saint-Donat

Rémi Saint-Laurent

Certaines élections comportent un grand intérêt historique. Cela peut dépendre d'un réalignement des forces, de l'incertitude des résultats, de la prestance des candidats, de l'importance des enjeux, des moeurs électorales, des clivages sociaux, géographiques, ethniques et linguistiques¹. Dans cet article, nous examinerons le scrutin de 1989 à Saint-Donat, une petite municipalité rurale du Bas-Saint-Laurent. Les résidents de Saint-Donat appartiennent à de vastes ensembles culturels, tels le Canada, le Québec, le Bas-Saint-Laurent, Rimouski et la Mitis. Influences extérieures et caractères spécifiques s'enchevêtrent.

Le contexte national

Plusieurs dossiers comme l'environnement (départ des BPC de Saint-Basile-le-Grand, contamination au plomb à Saint-Jean-sur-Richelieu), le droit à l'avortement de même que les négociations entre Québec et ses employés des secteurs publics et parapublics (les infirmières surtout) retiennent l'attention des électeurs de Saint-Donat. Le débat constitutionnel perdure en trame de fond. L'option fédéraliste détient l'initiative du changement depuis le référendum de 1980. En mai 1986, le gouvernement libéral de Robert Bourassa émet

cinq conditions minimales et traditionnelles à l'adhésion du Québec à la constitution de 1982: société distincte, pouvoirs accrus en matière d'immigration, protection des compétences provinciales, consentement du Québec sur les modifications constitutionnelles le touchant et participation à la nomination des juges de la Cour suprême en provenance du Québec². À ses yeux, ces modestes exigences préparent le règlement de la vraie question, c'est-à-dire une nouvelle répartition des pouvoirs balisant l'autonomie du Québec à l'intérieur du Canada. Le 30 avril 1987, en acquiesçant à ces revendications, les premiers ministres provinciaux et Brian Mulroney, réunis sur les bords du lac Meech, estiment «redresser le tort» du rapatriement unilatéral de 1982 «dans l'honneur et l'enthousiasme»³.

Cependant, l'article 41 de la constitution exige pour toute modification substantielle à la fédération une ratification au Parlement fédéral et dans toutes les législatures provinciales à l'intérieur d'un délai de trois ans. Entre-temps, la méfiance des anglophones suscitée par un article de Pierre Elliott Trudeau dans *La Presse* et le *Toronto Star* et la victoire au fédéral des conservateurs libres-échangeistes le 21 novembre 1988 grâce au vote québécois⁴ lézardent le front commun. Les sociaux-démocrates anglophones redoutent l'affaiblissement du gouvernement central. Les conservateurs de l'Ouest craignent pour la réforme du Sénat. Certains ignorent ou banalisent carrément les aspirations maintes fois formulées par le Québec. D'autres dénoncent Meech parce qu'il ne protège pas assez, selon eux, les droits des femmes, des Autochtones ou des minorités linguistiques⁵. Bientôt, tout le Canada anglais condamne l'idée que le Québec ne soit pas une province comme les autres.

Durant cette période décisive pour l'avenir du Canada, la Cour suprême rend un jugement dans l'épineux dossier linguistique. Le 15 décembre 1988, elle invalide les dispositions de la loi 101 sur la langue d'affichage soi-disant contraire à la liberté d'expression. C'est la troisième fois que le



L'édifice municipal de Saint-Donat qui sert de bureau de votation lors des élections (photo Rémi Saint-Laurent).

plus haut tribunal du pays intervient pour altérer la Charte de la langue française. Dès le 18 décembre, enjoint à agir fermement par les nationalistes québécois, Bourassa adopte la loi 178 assortie de la clause dérogatoire (ou nonobstant) valide pour cinq ans afin d'éviter de nouvelles contestations juridiques. Elle garantit l'unilinguisme français sur la devanture des commerces tout en permettant dans certains types d'établissements un affichage intérieur bilingue pourvu que le français prédomine. Cette législation mécontente presque tout le monde. Incapables de l'appuyer, trois ministres anglophones démissionnent du cabinet Bourassa⁶. Les Anglo-Québécois se sentent trahis par rapport à la politique linguistique que Bourassa leur a promis en 1985 et rompent leur attachement viscéral au Parti libéral. Pour la première fois de leur histoire, ils fondent leur propre formation politique: l'*Equality Party*. Dans le reste du Canada, l'entente de 1987 en fait les frais. Le Manitoba et le Nouveau-Brunswick souhaitent désormais obtenir des concessions avant d'enterrer Meech. Le 20 avril, l'opposition libérale à Terre-Neuve, hostile à l'Accord, remporte les élections. À Montréal, le 12 mai 1989, 60 000 personnes prennent part à une manifestation de défense de la loi 101. Le Québec souffre d'isolement au sein du Canada. Éventuellement, le naufrage du fédéralisme renouvelé donnera le *momentum* aux souverainistes⁷.

Néanmoins, à l'automne 1989 cette brèche dans le fédéralisme n'a pas encore les dimensions d'une avenue vers l'indépendance. Jusqu'au 23 juin 1990, date ultime pour l'acceptation de Meech, plusieurs coups de théâtre vont survenir. Au plan économique, le produit intérieur brut a augmenté de 4,9% en 1988 et le taux de chômage se maintient sous la barre des 9,3% au premier trimestre de 1989⁸. Le Parti québécois est exsangue et désorienté. Le schisme des «orthodoxes» en 1984 et le «putsch» de 1987 ont eu rai-

son de René Lévesque et de Pierre-Marc Johnson. En outre, Meech permet à Robert Bourassa d'«asphyxier» le Parti québécois en promettant de réformer le fédéralisme dans le sens des aspirations du Québec. En effet, si le retour de Jacques Parizeau à la tête du Parti québécois remet la souveraineté sur ses rails, une majorité de Québécois désire l'éviter. Le 9 août 1989, lors de la dissolution de l'Assemblée nationale, le Parti québécois peut craindre d'y «laisser sa chemise⁹».

Le contexte régional

On convoque les électeurs du comté de Matapédia¹⁰ à désigner leur représentant le lundi 25 septembre 1989. Deux candidats briguent cette fonction¹¹. Le député sortant, Henri Paradis, défend les couleurs du Parti libéral du Québec. Natif de Saint-Cyrille (Côte-du-Sud), M. Paradis réside à Mont-Joli. Diplômé de l'Université Laval en pharmacie (1976), l'homme de 37 ans exerce un leadership local en ce domaine. Au gouvernement, il devient adjoint-parlementaire au ministre responsable du Développement régional, Marc-Yvan Côté, chef du Caucus des députés de l'Est du Québec et préside le Comité de la signalisation routière. Il ne fait pas mystère de ses ambitions ministérielles. Son unique rival, le péquiste Guy Dupont (33 ans) originaire de Saint-Gabriel, est maire de Sainte-Érène à l'ouest d'Amqui. Il siège à la MRC de La Matapédia. Membre actif du Parti québécois depuis son passage au Cégep de Rimouski en 1971, il dirige le club du parti de l'Université Laval en 1974-1975. Toutefois, il demeure inconnu du grand public. M. Dupont a entrepris des études en droit et en sciences économiques à Québec et poursuit une maîtrise en développement régional à l'Université du Québec à Rimouski. En somme, les deux hommes ont la capacité d'aider leurs futurs commettants.

Les principaux besoins de la région concernent la revitalisation de la Matapédia et de la Mitis éprouvées

par le sous-emploi, l'exode des forces vives et le piètre état du réseau routier. C'est d'autant plus frustrant que les gens d'ici sont laissés-pour-compte par la reprise économique des dernières années au Québec. Le déficit budgétaire, le vieillissement de la population et la question nationale occupent une place secondaire. Ces problèmes structurels sont complexes à résoudre. Ils façonnent les plates-formes électorales des politiciens qui se succèdent¹².

La thématique de l'identité obsède le Parti québécois. Son slogan de campagne en 1989, «*Je prends le parti du Québec*», l'illustre à merveille. Avec Guy Dupont, le Parti québécois tente de sortir de son schème traditionnel. Le candidat dénonce l'immobilisme et l'incurie des libéraux en général et la faiblesse de M. Paradis en particulier. Il prétend que la région s'est appauvrie sous le gouvernement Bourassa. Dans la foulée du colloque de Trinités-Monts sur la ruralité, il propose la création d'un fonds de développement régional administré par des corporations locales et l'établissement d'une régie soutenant les municipalités de moins de 800 habitants comme Saint-Donat. M. Dupont souhaite tripler l'effort financier de Québec auprès des bénévoles (1% du budget, soit 350 millions), augmenter le prêt agricole, majorer les subventions aux municipalités, réduire le chômage de moitié et rééquilibrer les bourses aux étudiants par rapport aux prêts¹³. Si son vis-à-vis libéral affirme que la loi 150 et les CAAF (Contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier) permettent «aux industriels forestiers de la Vallée de consolider leurs activités»¹⁴, pour lui c'est «de la bouillie pour les chats! (...) une erreur que l'on ressentira longtemps»¹⁵. En effet, dix ans plus tard, peu après le documentaire choc du poète Richard Desjardins (*L'erreur boréale*), le gouvernement décrète une baisse draconienne des droits de coupe au Bas-Saint-Laurent.

Pour l'heure, le Parti libéral jouit d'une réputation de saine gestion. «*Assurons notre avenir*» est son slogan. Tout en rappelant ses réalisations (ex.: 6500\$ pour réparer la salle de l'Âge d'Or de Saint-Donat¹⁶), Henri Paradis mise d'abord sur les grandes entreprises pour développer la circonscription. Il mentionne souvent que la conjoncture est plus propice que jamais à la relance de la Matapédia et de la Mitis¹⁷. Le gisement de silice à Saint-Vianney, le projet de Centre de formation et de recherche en foresterie de Causapscal, l'assainissement des eaux, la récupération des déchets, le soutien à la famille, la rénovation d'écoles, l'arrivée de nouveaux médecins ainsi que la modernisation des équipements médicaux sont, entre autres, ses priorités¹⁸. Sur l'essentiel, les deux camps formulent des intentions similaires: réfection des routes 132 et 195 en devançant les échanciers, diversifier la deuxième et troisième transformation des ressources primaires, remettre en exploitation les terres en friche, valoriser l'agriculture biologique, effectuer du reboisement, garantir les soins de santé en région, s'attaquer au déficit budgétaire, encourager la formation et l'adaptation de la main-d'œuvre aux nécessités du marché de l'emploi... En cette ère de néo-conservatisme, les deux partis réduisent le rôle de l'État à celui d'un partenaire ayant des limites¹⁹. Les candidats s'engagent à être présents, disponibles et respectueux des attentes de la population après les élections.

Mais, comme le dit l'adage, «*des élections, ça ne se gagnent pas avec des prières*». Les deux adversaires visitent l'ensemble des paroisses. Leur campagne publicitaire débute le 27 août 1989. La loi électorale restreint les dépenses de chaque candidat à un maximum de 80 cents par électeur pour une somme totale de 22 160,80\$ (Saint-Donat: 495 dollars)²⁰. Dans Matapédia, les libéraux profitent d'une longueur d'avance. En juillet, un sondage interne du Parti québécois crédite, sans les

indécis, Henri Paradis de 53% des voix contre 44% au Parti québécois²¹. Selon le président de l'association libérale, Rodrigue Boulianne, un pointage du parti leur accorde une majorité confortable dans toutes les municipalités du comté²². Après le lancement officiel de sa campagne le mardi 22 août à l'hôtel de ville d'Amqui, Henri Paradis évalue son organisation à plus de 650 bénévoles disposés à lui consacrer entre 10 et 20 heures par semaine. La divulgation de nombreux projets, y compris par le Premier ministre de passage à Mont-Joli le 3 septembre, est orchestrée de manière à alimenter constamment les médias locaux. L'hebdomadaire mitissien *L'Information* accorde ouvertement son appui au député sortant²³. De leur côté, les péquistes manquent de temps et d'argent pour se faire valoir. Déclenchée le 24 août 1989, leur campagne paraît improvisée²⁴. Ils reçoivent l'aide des ténors du parti: les députés Jean Garon et Jacques Brassard ainsi que Jacques Parizeau, chef de l'Opposition. Ils affirment disposer de 500 bénévoles dont une centaine de militants actifs. Au sommet de sa popularité, M. Paradis décline l'invitation à un débat radiodiffusé simultanément par CFVM-Amqui et CFLP-Rimouski sous le prétexte que son opposant n'a pas de programme²⁵. Le candidat libéral évite la controverse puisque sa victoire semble assurée.

À la base de son équipe, nous retrouvons un organisateur dans chaque paroisse. Cela mérite qu'on s'y arrête un instant. Personnage emblématique du Québec rural, ce délégué local arbore de nouvelles responsabilités²⁶. Depuis le milieu du XX^e siècle, l'automobile et le téléphone, en réduisant la distance qui sépare un élu de ses commettants, portent ombrage à ses prérogatives. Avec l'explosion des moyens de communication, la création de firmes de sondage et la régionalisation des services offerts à la population (ex.: MRC, CLSC, Commissions scolaires), les «vieux poteaux» ne sont plus les antennes du pouvoir comme autre-

fois. Un personnel permanent, rompu à la technocratie, coordonne maintenant l'action partisane²⁷. Les organisateurs ménagent leurs forces en vue des élections. À cette occasion, ces bénévoles qui militent par conviction effectuent un labeur remarquable sur le terrain. Leur contribution se résume en quatre points: estimer ou «pointer» les intentions de vote dans leur secteur; promouvoir les intérêts du parti et du candidat; recruter un comité d'électeurs formé de bénévoles et «*Faire sortir le vote*» le jour venu²⁸. Afin d'accroître la visibilité du parti, on distribue des tracts et pose des affiches et des pancartes aux endroits stratégiques. Certaines résistent mal aux intempéries et au vandalisme. En dehors du temps fort de la vie politique que représente les élections québécoises, les «*chefs de paroisse*» rencontrent leur association de comté à quelques reprises durant l'année. Ils fourbisent leurs armes sur la scène fédérale, municipale ou scolaire. Ils essaient d'augmenter le *membership*. Leur loyauté est récompensée par le profond respect que leur vouent les formations politiques. Cela s'observe, entre autres, par l'envoi d'une carte de remerciement à l'approche des fêtes. En somme, le zèle des organisateurs locaux fait parfois la différence entre la victoire et la défaite pour un candidat²⁹.

Finalement, il revient aux organisations de comté des deux plus grands partis représentés à l'Assemblée nationale de nommer les agents d'élection subalternes (recenseurs, scrutateurs, etc.). À la grandeur du Québec, ils en profitent pour fournir du travail à des dizaines de milliers de «*leurs hommes et de leurs femmes*». Chaque section de vote a ainsi droit à deux recenseurs: un libéral et un péquiste. À Saint-Donat, on compte au total cinq femmes et un homme. Quatre résident au village, deux dans les rangs. Aucun de ces fonctionnaires temporaires n'occupe alors un emploi sur le marché du travail. Ils sont au début de la vingtaine ou à la fin de la cinquantaine. Entre le 21 et le

24 août, de 9h à 18h et de 19h à 22h³⁰, ils visitent une portion de la municipalité qui correspond rarement à leur arrondissement. Leur rémunération varie en fonction du nombre d'électeurs inscrits sur une liste dactylographiée par ordre des numéros civiques et des frais inhérents à l'utilisation d'une automobile. En expédiant cette liste par la poste, on invite les électeurs à vérifier si leurs coordonnées sont exactes. En tant qu'officiers d'élection, ils votent par anticipation. Les mêmes individus sont désignés scrutateurs le jour du vote. Ces tâches nécessitent une collaboration étroite et ponctuelle entre des gens aux valeurs diverses. Des conflits de personnalité éclatent inmanquablement.

«Jour J» et résultats

À Saint-Donat, le scrutin se déroule à l'intérieur de l'édifice municipal situé sur l'avenue Mont-Comi entre 10h et 20h. La loi électorale accorde au moins quatre heures consécutives aux travailleurs pour voter. Les établissements scolaires donnent congé aux élèves et aux étudiants. Les «machines»

des deux partis rivalisent d'audace pour «faire sortir le vote». Les représentants libéraux et péquistes enregistrent toutes les heures l'arrivée de chaque électeur sur un relevé différent. Ce relevé est transmis à la «maison satellite» de l'organisateur en chef. On s'assure par téléphone que les sympathisants présumés se rendent aux urnes. Sinon, un service de transport est offert. À une demi-heure de la clôture, les plus hésitants ont le choix entre exercer leur suffrage et regarder un épisode d'*Entre chien et loup* (TVA) ou *Le temps d'une paix* en rediffusion (Radio-Canada). Deux téléromans

très appréciés. Par coïncidence, dans *Le temps d'une paix* «Raoul discute de politique avec Joseph-Arthur et Zidore. Juliette et Alexandrine ont l'intention de faire la tournée des rangs pour inciter les femmes à aller voter»³¹.

Après la fermeture des bureaux, la programmation télévisuelle des grandes chaînes est interrompue. La population apprend en direct la reconduction au pouvoir du gouvernement Bourassa. Mais, en sept semaines, Jacques Parizeau a ramené au bercail plusieurs anciens militants en parlant de souveraineté.



Une affiche contestataire aux élections de 1998 (photo Rémi Saint-Laurent).

Le Parti québécois obtient 29 comtés sur 125 avec 40% des suffrages ce qui représente un gain de six députés par rapport à 1985³². Quant aux libéraux, ils reculent légèrement. Fort de l'appui de souverainistes modérés, Robert Bourassa conserve 50% des voix et 92 sièges³³. La perte de sept députés s'explique notamment par la défection des Anglo-Québécois. *L'Equality Party* récolte plus de 65% du vote anglophone et quatre sièges dans le *West Island*³⁴. Par contre, au Bas-Saint-Laurent la «vague rouge» déferle sur tous les comtés. Dans Matapédia, Henri Paradis améliore son score précédent de sept points

(60,2% contre 53,2%³⁵). À l'intérieur d'une élection bipartite, le revers de Guy Dupont est cuisant. Il constitue le pire résultat du Parti québécois depuis 1973. À peine cinq municipalités appuient les «Bleus»³⁶. À Saint-Donat, les libéraux effectuent au total une progression (52,4% contre 49,7% en 1985). Les électeurs des bureaux 89 (sud) et 90 (centre) préfèrent Henri Paradis au candidat péquiste dans des proportions de 56,2% et 57,6%. C'est mieux qu'au scrutin antérieur (49,1% et 55,8%). Paradoxalement, la section de vote 91 (nord) consolide son soutien au Parti québécois (65,4% contre 60,6%). Elle devient le premier bastion péquiste de tout le comté (1^{er} sur 125). Comment peut-on l'expliquer?

L'analyse

Certaines clientèles adhèrent plus volontiers au discours péquiste. Il s'agit des francophones, des hommes, des jeunes, des baby-boomers d'après-guerre, de la nouvelle classe moyenne bureaucratique et des partisans du nationalisme québécois indépendantiste³⁷. La section de vote 91 de

Saint-Donat repose possiblement sur ces groupes. Le traitement des données recueillies par les recenseurs lors de la confection des listes électorales de 1989 permet de le vérifier. Les paramètres disponibles sont les suivants: le sexe, le nombre d'électeurs par ménage, la localisation géographique, les professions, les patronymes et l'âge. Enfin, les rapports des résultats officiels du Directeur général des élections servent à établir le taux de participation et les antécédents politiques. Malheureusement, nous ne disposons pas d'information sur le revenu et la scolarité des citoyens

pour chaque secteur. On remarque que la section de vote 91 compte deux fois moins d'électeurs que les autres (111 contre 210 et 229 avant révision). À cette échelle, quelques familles péquistes suffisent à changer l'issue du vote.

En ce qui a trait à la localisation géographique, on note que la majorité des électeurs de la municipalité résident au village (54,6%). Les districts 90 (village, 94,8%) et 91 (rangs, 100%) incarnent des réalités opposées. Quant au district 89, il est composé en majorité (60,5%) d'électeurs en provenance des rangs.

Le maintien du secteur primaire

La structure économique de la zone 91 repose pour une bonne part sur l'exploitation des ressources naturelles que sont l'agriculture, la forêt et l'apiculture. Ces activités emploient autour de 30% de la population active. Les opérations liées à la coupe forestière et aux fermes laitières et d'élevage génèrent d'importantes retombées économiques en amont et en aval des producteurs.

Dans l'ensemble de la municipalité, rationalisation oblige, seulement 22 électeurs (4%) se déclarent agriculteurs ou ouvriers agricoles. Le secteur manufacturier est atrophié: Saint-Donat n'a quasiment pas d'industries de fabrication et de construction. Quant au vaste domaine du tertiaire (services), il occupe 25 à 35% des électeurs. On y enregistre la presque totalité d'une main-d'oeuvre féminine dont les deux tiers des effectifs restent pourtant au foyer. Avec leur stabilité d'emploi et leurs salaires comparables à ceux des grands centres, les travailleurs hautement qualifiés de la fonction publique et parapublique sont une manne pour la communauté³⁸. On dénombre 22 professionnels de l'enseignement qui résident à Saint-Donat. Onze électeurs exercent le métier d'infirmier-infirmière dans la section 89. La proximité du Centre mitissien de santé et de services communautaires (ancien Sanatorium Saint-Georges) y est sans doute pour quelque chose.

Les paiements de transfert³⁹, en comblant les écarts de revenu les plus criants, permettent à la municipalité de freiner son déclin. Or, touché de plein fouet par la crise économique de 1982, l'État laisse de plus en plus au tertiaire privé (commerçants, garagistes, hôteliers, etc.) le soin de créer de nouveaux emplois. L'étendue du territoire, la faiblesse du peuplement et la frontière américaine toute proche encouragent heureusement le développement du transport routier. On achemine des produits forestiers, des matériaux de construction et des denrées alimentaires vers les principaux marchés. Une dizaine de personnes oeuvrent déjà en ce domaine.

Le projet d'une génération

Au plan ethnique, il règne une grande homogénéité⁴⁰. Tout le monde est citoyen canadien de naissance. Les gens déclinent aux recenseurs des patronymes essentiellement canadiens-français. Voici les «familles souches» de Saint-Donat avec leur distribution spatiale en 1989: Lévesque (33, surtout au sud), Bérubé (25, centre et sud), Hallé (19, centre et sud), Tremblay (19, centre et nord), Pelletier (15, nord), Bouchard (14, nord), Roy (14, nord et centre)⁴¹. Ces sept noms représentent le quart des Donatiens. Rappelons à ce sujet que le droit stipule que le nom légal d'une femme demeure celui qu'elle reçoit à la naissance. La refonte du Code civil en 1980 le confirme. Cependant, de nombreuses femmes, parmi les plus âgées, continuent à s'identifier de manière exclusive ou partagée au nom de leur époux. Une tradition aussi ancrée dans les mentalités prend du temps à s'estomper.

Comme ailleurs en Occident, la population de Saint-Donat vieillit. En partant du principe que la quasi-totalité des personnes majeures de citoyenneté canadienne jouissent du droit de vote⁴², on peut estimer les moins de 18 ans. Pour une communauté de 760 individus⁴³, les listes

électorales font d'abord état de 550 noms. Après révision, ce nombre passe à 562. Les mineurs forment donc approximativement 26% des habitants de la paroisse. Ce taux, comparable à la moyenne canadienne, est inférieur de moitié à celui des pays en voie de développement⁴⁴. L'âge médian des électeurs se situe à 39 ans au sud, à 41 ans au nord et à 52 ans au centre (44 ans pour la localité). Les maisons de retraite amènent vers le centre une partie des aînés. Aucun électeur n'a pourtant franchi les 90 ans. En somme, l'ensemble de la pyramide des âges ne parvient pas à élucider la performance du Parti québécois dans le district 91.

Sous l'angle générationnel, les gens de 21 à 50 ans, nés entre 1939 et 1968, sont pour la plupart des baby-boomers⁴⁵. Ils occupent une place prépondérante dans les districts 89 et 91 (60,2% et 65,5% contre 44,1% dans le 90). La première tranche de cette cohorte, née entre la fin de la Deuxième Guerre mondiale et le début des années 1950, façonne le Québec contemporain. Qualifiée de «*génération lyrique*» par un professeur de lettres françaises à l'Université McGill, François Ricard, elle se caractérise par une adhésion massive à l'idée de l'indépendance du Québec⁴⁶. Son poids politique au nord de Saint-Donat risque de changer la donne.

À Saint-Donat, les investissements du gouvernement de 1986 à 1989 atteignent 686 476\$⁴⁷. Comme par hasard, le ministère des Transports a multiplié les travaux de réfection du réseau routier dans les mois précédents le scrutin. Le sud de la municipalité est le principal bénéficiaire des subsides gouvernementaux.

Sous le signe de la continuité

En définitive, les citoyens se rendent modérément aux urnes. Aucun enjeu ne galvanise les masses. Dans Matapédia, 19 190 des 26 204 électeurs inscrits (73,2%) exercent leur droit de vote⁴⁸. Avec 2,1% des

électeurs du comté, Saint-Donat suit la tendance avec une proportion de 73,5%. Le «portrait des abstentionnistes», obtenu par la transposition des «Relevés de voteurs» sur la liste électorale du bureau 90, montre que les gens qui indiquent le moins leur choix politique sont les jeunes adultes (18-30 ans), les aînés (71 ans et +), les rentiers et les petits salariés manuels⁴⁹. Des groupes qui s'intéressent habituellement peu aux «affaires de la Cité». Tous les enseignants, professeurs, secrétaires, agriculteurs prennent part à l'élection.

En confrontant les résultats de 1989 avec ceux des trois dernières consultations populaires, on observe que le nord de Saint-Donat appuie de manière latente le Parti québécois. La majorité des citoyens ont la même allégeance depuis au moins une décennie⁵⁰. En 1989, leur conviction devient perceptible à cause de l'ampleur du revers péquiste. Quatre ans auparavant, un découpage territorial identique concède au Parti québécois 60,6% des suffrages valides dans la zone 91 contre 48,8% pour l'ensemble de la paroisse. Au référendum de 1980 sur la souveraineté-association, le bureau de vote combinant le nord et une partie du centre accorde 62,9% au «oui» (localité: «oui» à 60,7%). En 1981, toujours au même endroit, le député péquiste sortant, Léopold Marquis, récolte 62% des voix (localité: 59,48%). Admettons néanmoins que la section nord est le bastion nationaliste d'une municipalité qui répond largement «oui» à la question de 1980.

En résumé, nous avons démontré que les électeurs de la section de vote 91:

- sont deux fois moins nombreux qu'ailleurs. Un bassin de population restreint donne parfois des résultats inopinés et non représentatifs des tendances générales;
- demeurent dans les rangs;
- tirent davantage leur subsistance de l'exploitation des ressources naturelles. La plupart d'entre eux

sont sous la direction d'un syndicat unique: l'Union des producteurs agricoles;

- sont majoritairement de la génération du baby-boom. On sait que les aînés «lyriques» de ce groupe animent fortement le projet souverainiste;
- reçoivent moins d'investissements du gouvernement que le sud;
- possèdent des antécédents péquistes.

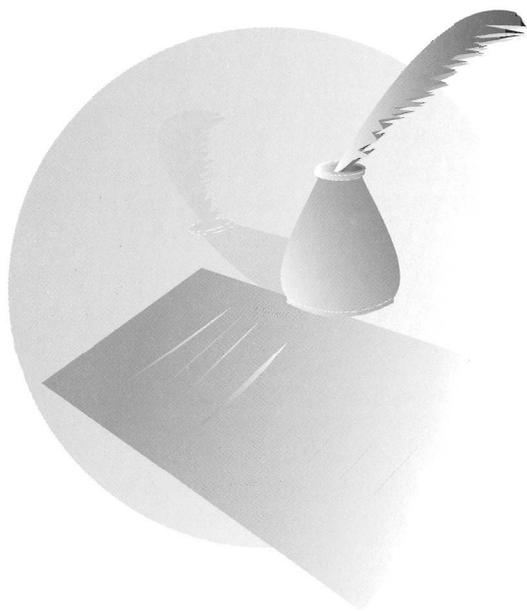
Notes

- 1 Guy Lord, Pierre Fournier, Pauline Vaillancourt et Jean-Guy Vaillancourt, «La lutte électorale dans les circonscriptions de Saint-Jacques, Laurier et Ahuntsic en avril 1970» dans Daniel Latouche, Guy Lord et Jean-Guy Vaillancourt, dir., *Le processus électoral au Québec: les élections provinciales de 1970 et 1973*, Montréal, Éditions Hurtubise HMH, 1976, p. 29.
- 2 Québec, Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes, *Le statut politique et constitutionnel du Québec. Historique et évolution*, Québec, ministère du Conseil exécutif, 1999, p. 27.
- 3 Dans un discours prononcé par Brian Mulroney à Sept-Îles en août 1984.
- 4 Le libre-échange avec les États-Unis entre en vigueur le 1^{er} janvier 1989. Sans le Québec, le gouvernement de Brian Mulroney eût été minoritaire. Avec 52,7%, les conservateurs reçoivent 63 des 75 comtés du Québec.
- 5 Desmond Morton, «Crises d'abondance, 1945-1988» dans Craig Brown, dir., *Histoire générale du Canada*, Montréal, Éditions du Boréal, 1990, p. 674.
- 6 Clifford Lincoln (Environnement), Richard French (Approvisionnements et Services) et Herbert Marx (Sécurité publique).
- 7 Pour une enquête sur les opportunités qui s'offrent au Québec après Meech et les intentions cachées du Premier ministre Robert Bourassa, voir les deux volumes de Jean-François Lisée, *Le Tricheur: Robert Bourassa et les Québécois, 1990-1991*, Boréal, 1994, 578 pages et *Le Naufrageur: Robert Bourassa et les Québécois 1991-1992*, Boréal, 1994, 716 pages.
- 8 Georges Mathews, «Canada. L'aventure du libre-échange», *L'État du monde. Édition 1989-1990. Annuaire économique et géopolitique mondial*, Montréal, Éditions La Découverte/ Éditions du Boréal, 1989, p. 137.
- 9 Georges Mathews, «Canada. Le désaccord du lac Meech», *L'État du monde. Édition 1991. Annuaire économique et géopolitique mondial*, Montréal, Éditions La Découverte/ Éditions du Boréal, 1990, p. 122.
- 10 Correspond à la MRC de La Mitis (sauf Sainte-Luce et Luceville à l'ouest et Grand-Métis, Saint-Octave-de-Métis, Métis-sur-Mer, Les Boules et St-Antoine-de-Padoue à l'est)

ainsi que l'ensemble de la MRC de La Matapédia jusqu'à Routhierville.

- 11 Alain Saint-Amand, «Élections provinciales. La course est lancée», *L'Avant-Poste Gaspésien*, Amqui, mardi 15 août 1989, p. 4.
- 12 Alain Saint-Amand, «Du pain, des routes et des promesses», *L'Avant-Poste Gaspésien*, Amqui, mardi 15 août 1989, p. 4.
- 13 Alain Saint-Amand, «Il n'a pas l'intention de lâcher le morceau. Guy Dupont tient à son débat», *L'Avant-Poste Gaspésien*, Amqui, 10 septembre 1989, p. 3.
- 14 Alain Saint-Amand, «Pour Henri Paradis. Économie et qualité de vie: ses priorités», *L'Avant-Poste Gaspésien*, Amqui, 29 août 1989, p. 12.
- 15 Conférence de presse de Guy Dupont le 24 août 1989 à Mont-Joli. Cité par Alain Saint-Amand, «Pour Guy Dupont les libéraux ne croient pas au développement des régions», *L'Avant-Poste Gaspésien*, Amqui, 29 août 1989, p. 13.
- 16 Henri Paradis, Sans titre (dépliant), Québec-Mont-Joli-Amqui, Assemblée nationale, août 1989. Étrangement, cette somme n'entre pas dans la liste des investissements du gouvernement québécois à Saint-Donat en 1989, mais plutôt en 1994.
- 17 Roger Boudreau, «Une victoire sans équivoque», *L'Information*, Mont-Joli, 2 octobre 1989, p. 4.
- 18 Pierre Michaud, «La campagne dans Matapédia...», *Écho-dimanche*, Rimouski, 17 septembre 1989, p. 8.
- 19 Un «gouvernement responsable doit respecter sa capacité de payer donc fixer des priorités». (Lors du lancement de la campagne de Henri Paradis le 22 août 1989 à l'hôtel de ville d'Amqui). «Les gouvernements ne font pas de miracles (...) Un député, ce n'est pas le Père Noël» (Conférence de presse à Mont-Joli de Guy Dupont le 24 août 1989).
- 20 La Commission de la représentation électorale établit le 8 septembre 1988 le nombre d'électeurs dans le comté à 27 701 (Alain Saint-Amand, «Les élections générales du 25 septembre 1989...», *L'Avant-Poste Gaspésien*, Amqui, 22 août 1989, p. 17). Ces montants apparaissent à titre indicatif. Ils changent lors de la révision.
- 21 Ce sondage est conçu par six membres d'un comité spécial du Parti québécois du comté de Matapédia. L'échantillonnage global comprend 900 noms, également répartis tant dans les régions de la Mitis que dans la Matapédia. De ce nombre, on rejoint 302 personnes qui acceptent de répondre aux 14 questions de l'enquête. 31% des gens n'affichent pas de préférence politique. Le taux d'insatisfaction à l'égard du gouvernement Bourassa et du député sortant est respectivement de 65% et 51% (Rapporté dans Alain Saint-Amand, «Guy Dupont prévoit une lutte à finir. 44% Parti québécois, 53% libéraux», *L'Avant-Poste Gaspésien*, Amqui, 18 juillet 1989, p. 7).
- 22 Alain Saint-Amand, «Henri Paradis confiant. Il faut continuer le travail commencé», *L'Avant-Poste Gaspésien*, Amqui, dimanche 24 septembre 1989, p. 4.

- 23 Roger Boudreau, «Un vote pour le meilleur candidat», *L'Information*, Mont-Joli, 18 septembre 1989.
- 24 Alain Saint-Amand, «Vers la victoire de Henri Paradis», *L'Avant-Poste Gaspésien*, Amqui, dimanche 24 septembre 1989, p. 4.
- 25 Alain Saint-Amand. «Henri Paradis refuse. Il n'y aura pas de débat dans Matapédia», *L'Avant-Poste Gaspésien*, Amqui, 10 septembre 1989, p. 3.
- 26 Même si leur étude date de plusieurs années, Daniel Latouche, Guy Lord et Denis Lacorne. «les organisateurs électoraux et autres travailleurs d'élections...» dans Daniel Latouche et al., dir., *op. cit.*, chapitre 2. Les auteurs dressent l'un des premiers portraits au Québec des organisateurs électoraux. Toutefois, ils réalisent leur enquête dans la région très urbanisée de Montréal.
- 27 Paul-André Linteau et al., *Histoire du Québec contemporain. Le Québec depuis 1930*, tome 2, Montréal, Éditions du Boréal, 1989, p. 702.
- 28 Inspiré de Pietro Rizzuto, *Guide du chef de section de vote*, s.l., Parti libéral du Canada, 1993, p. 7.
- 29 *Ibid.*, p. 12.
- 30 Pierre-F. Côté C.R., *Rapport des résultats officiels du scrutin du 25 septembre 1989*, Le Directeur général des élections du Québec, Sainte-Foy, 1989, p. 19.
- 31 «Télé-magazine. Semaine du 23 au 29 septembre 1989», *Le Soleil*, Québec, samedi 23 septembre 1989, p. 14.
- 32 Soulignons qu'en 1989 trois nouvelles circonscriptions voient le jour en banlieue de Québec et de Montréal. Ce redécoupage favorise nettement le Parti québécois.
- 33 «(...) des électeurs qui préféreraient en somme une «indépendance» réalisée par Robert Bourassa plutôt que par Jacques Parizeau!» dans Georges MATHEWS, «Canada. Le désaccord du lac Meech», *L'État du monde. Édition 1991. Annuaire économique et géopolitique mondial*, Montréal, Éditions La Découverte/Éditions du Boréal, 1990, p. 123.
- 34 *Ibid.*
- 35 Pierre-F. Côté C. R., *op. cit.*, p. 541. Ce pourcentage exclut les bulletins rejetés. En comparaison à 1985, le taux de participation chute de 5,6%. La circonscription perd 2655 votants et le nombre de suffrages rejetés passe de 274 à 760.
- 36 Routhierville, Sainte-Florence, Saint-Edmond, Les Hauteurs et Saint-Gabriel. Ajoutons le bureau de vote par anticipation de Saint-Gabriel. Guy Dupont est défait jusque dans son propre village de Sainte-Irène (86-84).
- 37 Le Centre de sondage de l'Université de Montréal réalise une semaine avant le scrutin d'avril 1970 une enquête par interviews auprès d'un échantillon représentatif de la région de Montréal. Avec 452 questionnaires complétés, le taux de réponse à ce sondage représente à peine 70% du taux attendu en période normale. Les professeurs Serge Carlos et Daniel Latouche, en interprétant les données recueillies, confirment le caractère francophone, nationaliste québécois et indépendantiste du vote péquiste. Sans tirer de conclusion définitive, le Parti québécois semble un peu mieux performer chez les hommes et les jeunes (Serge Carlos et Daniel Latouche. «La composition de l'électorat péquiste» dans Daniel Latouche et al., dir., *op. cit.*, chapitre 8). En 1971, le *membership* du Parti québécois comprend dans une large majorité des jeunes de 17 à 34 ans et des individus de la classe moyenne instruite (professions libérales, cols blancs). Cependant, l'origine socio-économique de sa clientèle électorale est plus hétérogène (Vera Murray, *Le Parti québécois: de la fondation à la prise du pouvoir*, Montréal, Éditions Hurtubise HMH, 1976, p. 30-36). Remarquons qu'un réaligement en profondeur des allégeances politiques s'opère au cours des années 1970. Les assises du Parti québécois ont possiblement évolué en 1989. Pourtant, à titre d'exemple, le problème d'image que le Parti québécois éprouve auprès de l'électorat féminin fait l'objet d'un débat en 2001 (Guy Larocque, «Les femmes disent un NON pragmatique au Parti québécois», *La Presse*, Montréal, lundi 30 juillet 2001, p. A 8).
- 38 Ils représentent près du quart des emplois et le tiers de la masse salariale du Bas-Saint-Laurent vers 1980 (Jean-Charles Fortin et al., *Histoire du Bas-Saint-Laurent*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1993, p. 662). Une description de la main-d'oeuvre bas-laurentienne entre 1950 et 1993 est fournie au chapitre 15 (p. 609-618). Pour un aperçu de la structure économique et des disparités régionales au Québec, consulter Pierre Fréchette et Jean-P. Vézina, *L'économie du Québec*, Montréal, Éditions HRW, 1985, chapitres 4 et 5 de même que Paul-André Linteau et al., *op. cit.*, chapitre 36, p. 523-533.
- 39 Les allocations familiales, les crédits d'impôt pour enfants, les prestations de sécurité de la vieillesse, les prestations du Régime de pension du Canada et de la Régie des rentes du Québec, les prestations d'assurance-chômage et le bien-être social garantissent un revenu minimal de base.
- 40 Le recensement de 1991 confirme cette réalité pour la langue maternelle (Statistique Canada, *Profil des divisions et subdivisions de recensement du Québec. Partie A*, Ottawa, Approvisionnement et Services Canada, 1992, Recensement du Canada de 1991, Numéro 95-325 au catalogue, p. 363) ainsi que l'origine ethnique et la citoyenneté (Statistique Canada, *Profil des divisions et subdivisions de recensement du Québec. Partie B*, Ottawa, Industrie, Science et Technologie, Canada, 1994, Recensement du Canada de 1991, Numéro 95-326 au catalogue, p. 577. À partir d'un échantillon correspondant à 20% de la population.).
- 41 Avec les noms doubles: Lévesque (35), Bérubé (33), Hallé (21), Tremblay (19), Roy (17), Pelletier (16), Bouchard (15), Caron (15).
- 42 Principe enchâssé dans la Déclaration universelle des droits de l'homme (article 21), la Charte canadienne des droits et libertés (article 3) et la Charte québécoise des droits et libertés de la personne (article 22).
- 43 Le recensement de 1991 offre les statistiques les plus rapprochées (Statistique Canada, *Profil des divisions et subdivisions de recensement du Québec. Partie A*, Ottawa, Approvisionnement et Services Canada, 1992, Recensement du Canada de 1991, Numéro 95-325 au catalogue, p. 363.).
- 44 Francisco Vergara, «Statistiques comparées», *Le Nouvel état du monde. Bilan de la décennie 1980-1990*, Paris/Montréal, Éditions La Découverte/Éditions du Boréal, 1990, p. 407.
- 45 Au Canada, le baby-boom commence en 1947 et se termine en 1966. L'économiste David K. Foot, en collaboration avec le journaliste Daniel Stoffman, décrit la mentalité qu'a selon lui chaque groupe d'âge vivant au pays à la fin du XX^e siècle dans le premier chapitre, «Les baby-boomers» de son livre *Entre le boom et l'écho: comment mettre à profit la réalité démographique*, Montréal, Éditions du Boréal, 1996, p. 21-36.
- 46 François Ricard, *La Génération lyrique: essai sur la vie et l'oeuvre des premiers-nés du baby-boom*, Montréal, Éditions du Boréal, 1994, p. 100 et 236 et Paul-André Linteau et al. *op. cit.*, p. 426, 440 et 711.
- 47 Henri Paradis. Saint-Donat (liste des investissements), Québec-Mont-Joli-Amqui, Assemblée nationale, 1989, 6 pages.
- 48 Pierre-F. Côté C.R., *op. cit.*, p. 541. Le rapport officiel du Directeur général des élections dénombre 760 bulletins rejetés et un total de 26 204 électeurs inscrits. Or, *L'Avant-Poste Gaspésien* (1^{er} octobre 1989, p. 4) et *L'Information* (2 octobre 1989, p. 6) évaluent le nombre de suffrages annulés à 765 sur 26 194 électeurs. Pour les bulletins rejetés, les journaux font une double erreur à Saint-Benoît-Joseph-Labre (bureau 43, -12) et au total (+5). Le calcul des électeurs varie à Sainte-Florence (bureaux 2 et 3, -2), Sainte-Marguerite (bureau 4, -1), Causapsal (bureau 13, -1), Lac-au-Saumon (bureau 19, -2), Amqui (bureau 39 b, -2) et Saint-Noël (bureau 71, -2). Au moins, tout le monde s'entend sur le nombre de voix obtenues par le Parti québécois et le Parti libéral.
- 49 Yvon Lechasseur et Micheline Turgeon, *Liste électorale/Electoral List. Matapédia. Saint-Donat. Section de vote 90*, Le Directeur général des élections du Québec, 26 août 1989, 7 pages.
- 50 Des études américaines et canadiennes estiment à 2 ou 3% la part de l'électorat qui change d'identification partisane chaque année. Entre deux consultations populaires, un électeur sur 10 modifie son appartenance politique. Cependant, les personnes qui s'abstiennent, «votent utile» ou n'ont aucune loyauté partisane contribuent à accroître les fluctuations. En somme, 60% de l'électorat réitèrent pendant dix ans et plus leur appui au même parti (Cité par André Bernard, *op. cit.*, p. 141 et 155).



Nouvelles brèves

Euchariste Morin et Jean Larrivée



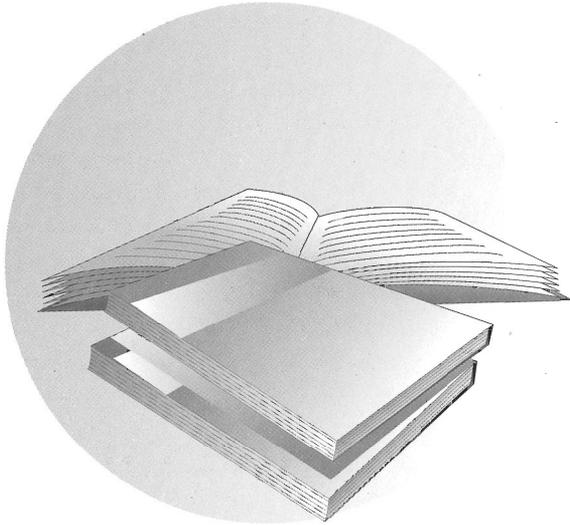
- Le réseau «Villes et villages d'art et de patrimoine» compte depuis septembre 2002 un nouveau membre soit la MRC de La Matapédia. Ce réseau vise la promotion et la mise en valeur des arts et du patrimoine. Jusqu'à présent, neuf animateurs-coordonnateurs ont été engagés dans la région du Bas-Saint-Laurent pour valoriser l'histoire et la culture locale. Pour toute information sur ce programme, prière de communiquer avec la Direction du Bas-Saint-Laurent du ministère de la Culture et des Communications.

- Près de 200 personnes ont assisté à la remise des prix du patrimoine du Bas-Saint-Laurent qui s'est tenue à Saint-Clément. Cette année, 68 dossiers ont été déposés dans les catégories *Conservation/restauration* et *Diffusion/interprétation*. Un certificat de reconnaissance a été remis aux 31 lauréats retenus par les différents jury formés par les huit MRC du territoire. Rappelons que ces prix ont été initiés par le Conseil de la Culture du Bas-Saint-Laurent en collaboration avec les MRC et le ministère de la Culture et des Communications.

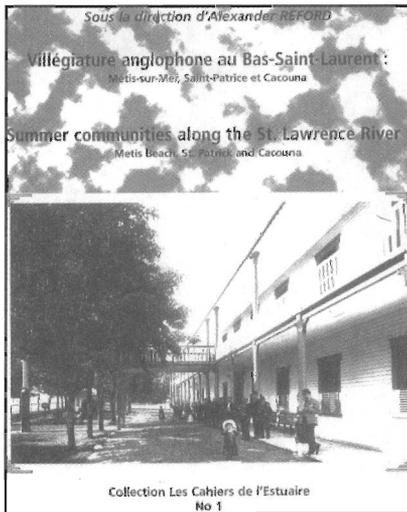
- La Maison du Docteur Joseph Frenette a été citée monument historique, en juillet 2002, par la Ville de Causapscal, en vertu de la Loi sur les biens culturels. Cette maison, construite vers 1885, fut acquise en 1907 par le Docteur Joseph Frenette. Il y habita jusqu'à sa mort en 1953 et c'est là qu'il installa son cabinet médical. À cette maison, de style Second Empire, est associée une riche collection qui comprend tout le mobilier, une importante documentation et des instruments de médecine qui illustrent la vie d'un médecin de campagne au début du XX^e siècle. La Municipalité souhaite restaurer la Maison et en faire un lieu d'interprétation du patrimoine.

- Dans notre chronique du mois de juin 2002, nous indiquions que la Municipalité de Sainte-Luce-Luceville avait constitué en site du patrimoine le site de l'église. En plus du presbytère, de la maison du sacristain, du quai, du cimetière et de l'église, tel qu'il était mentionné, ce site comprend également des terrains privés qui rejoignent la Promenade de l'Anse, haut lieu du tourisme régional. La valeur de ce site repose autant sur l'intérêt patrimonial des bâtiments que sur la qualité des paysages. Le noyau paroissial de Sainte-Luce est remarquable par sa situation géographique, logé sur une pointe qui s'avance dans la mer, au bout d'une grande anse appelée l'anse aux Coques.

- Le Réseau patrimoine et muséologie du Kamouraska est un regroupement nouvellement constitué qui désire contribuer de façon dynamique à la mise en valeur et à la diffusion du patrimoine muséal régional. Une des premières actions concrètes a été la publication pour la saison estivale 2002 d'une brochure promotionnelle *Beautés et trésors du Kamouraska* qui présente les institutions muséales du réseau et les églises ouvertes au public sur le territoire de la MRC de Kamouraska.
- Depuis plusieurs années, le Comité du patrimoine de Price publie la revue *Le Reflet*. Le numéro de juin 2002 offre un dossier sur la rivière Mitis: les seigneuries, l'exploitation forestière, l'hydro-électricité, les ponts, les saumons, la littérature, autant de thèmes abordés par Anita Langlois, René-Claude Ouellet, Marie-Claude Nolet, Janine Corriveau. Pour en savoir davantage, voici les coordonnées de l'organisme:
Comité du patrimoine de Price, 18, rue Fournier, C.P. 823 Price QC G0J 1Z0 (florco@globetrotter.net)
- La Commission des biens culturels (CBC) a publié en septembre 2002 *Patrimoine, coups de cœur* qui recense 46 biens culturels du Québec. Pour les identifier, la CBC s'est associé au réseau Villes et villages d'art et de patrimoine. Les élus municipaux devaient choisir le bien patrimonial le plus représentatif de leur région respective. Pour le Bas-Saint-Laurent, les biens identifiés sont: le site de pêche de Matamajaw, les Jardins de Métis et la villa Reford, le Bic et ses paysages, l'ancien bureau de poste de Matane, le paysage humanisé de la plaine de Kamouraska et le parc des Chutes de Rivière-du-Loup.
- La Société d'histoire du Bas-Saint-Laurent a acquis les droits de vente du volume d'Yves Tremblay intitulé *Du notable et de l'homme d'affaires - L'élite économique de Rimouski 1890-1960*. Ce livre bien illustré vous fera découvrir les grandes familles bourgeoises d'affaires qui ont marqué économiquement et socialement l'histoire de Rimouski; il a été publié en 1996 à l'occasion du 300^e anniversaire de l'arrivée du premier seigneur résidant dans la seigneurie de Rimouski, René Lepage. Pour vous procurer ce livre envoyez 10\$ (frais de poste inclus) à: Pierre Collins, Société d'histoire du Bas-Saint-Laurent, 300 allée des Ursulines Rimouski G5L 3A1.
- Le Musée du Bas-Saint-Laurent à Rivière-du-Loup possède une vaste collection de photographies anciennes de quelque 200 000 unités. Depuis peu, une partie de cette collection est accessible via Internet (<http://www.cyberphotos.ca/>). Vous pouvez consulter 75 000 photographies anciennes couvrant la période de 1890 à 1940 en utilisant des mots clés (exemple: hiver, pêche...) et même commander les photographies de votre choix. Profitez de l'occasion pour visiter aussi le site Internet du Musée (<http://www.mbsl.qc.ca/>).
- **Une louable suggestion...** Vous souhaitez contribuer financièrement à la diffusion des connaissances dans le domaine de notre histoire régionale? L'équipe de rédaction de la revue *L'Estuaire* accueillera avec reconnaissance tout legs (par voie testamentaire) ou don (de votre vivant) favorisant la poursuite de ses activités. Légalement, toute donation devrait être faite au nom de la Société d'histoire du Bas-Saint-Laurent. À l'avance, nous vous remercions de votre générosité.

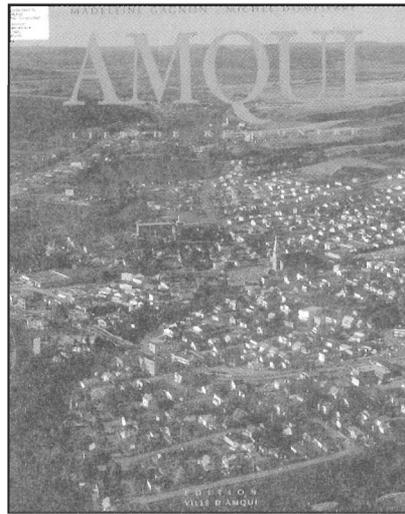


Des livres à lire!



En juillet dernier, la Société d'histoire du Bas-Saint-Laurent, le GRIDEQ et Héritage Bas-Saint-Laurent ont lancé le premier numéro de la collection Les Cahiers de l'Estuaire consacré à LA VILLÉGIATURE ANGLOPHONE AU BAS-SAINT-LAURENT: MÉTIS-SUR-MER, SAINT-PATRICE ET CACOUNA. Ce numéro a été dirigé par Alexander Reford

des Jardins de Métis. On y retrouve une dizaine de textes en anglais ou en français: entre autres le fief Pachot et l'exploitation forestière (Pascal Gagnon), Elsie Reford et les Jardins de Métis (Alexander Reford), St-Patrick (Clive Meredith) et Cacouna (Fred Hamilton). Ce numéro est en vente (10\$ + 2\$ de frais postaux) auprès de Pierre Collins, Société d'histoire du Bas-Saint-Laurent, 300 allée des Ursulines Rimouski Qc G5L 3A1 (723-1986, poste 1669).



Grâce à une initiative de Michel Dompierre, photographe, la Ville d'Amqui a publié cette année un très bel ouvrage intitulé *AMQUI. Lieu de rencontre*. Ce livre grand format (128 pages) est abondamment illustré par les photos évocatrices de Michel Dompierre qui, fidèle à ses travaux antérieurs, joue avec beaucoup de talent à faire ressortir les splendeurs de la

Matapédia en utilisant la technique du clair-obscur que chérissaient les grands peintres comme Rembrandt. Photos de paysages et de Matapédiens s'alternent et suscitent parfois une grande émotion. Le récit de Madeleine Gagnon, écrivaine originaire d'Amqui, consolide habilement les illustrations. Elle nous entraîne dans les méandres de l'histoire, de ses souvenirs, des ses rencontres pour nous faire connaître, sous un autre jour, Amqui, ses habitants et la vallée de la Matapédia. Disponible chez votre libraire.

Jean Larrivée



L'UQAR, une université à l'écoute de vos besoins de formation

- Vous désirez retourner aux études.
- Vous cherchez un programme à temps complet ou une formation de courte durée à temps partiel.
- Vous souhaitez suivre votre formation à Rimouski, à Lévis ou dans un centre d'études plus près de chez vous.

L'Université du Québec à Rimouski vous offre :

- un large éventail de cours et de programmes à tous les cycles universitaires
- des services universitaires diversifiés (bourses d'études, bibliothèque moderne, résidences étudiantes, centre sportif, etc.)

Renseignez-vous.

**Nous pouvons faire de grandes choses
pour vous.**

 **Université
du Québec
à Rimouski**

U Q A R
www.uqar.qc.ca
admission@uqar.qc.ca

1 800-511-3382

Bienvenue



dans notre site Web et dans nos locaux!

Direction régionale
Ministère de la Culture et des Communications
337, rue Moreault, Rimouski
Tél. : (418) 727-3650
Courriel : drbsl@mcc.gouv.qc.ca
www.mcc.gouv.qc.ca/region/01/

Culture
et Communications
Québec 

*Hydro-Québec
est fière
de contribuer
à la préservation
de notre mémoire collective.*

*Hommages
à ses artisans!*



Été 2003

Musée de la Gaspésie

La bataille du Saint-Laurent 1942-1944

Une exposition qui pose un
nouveau regard sur une page
d'histoire canadienne méconnue

Une réalisation du Musée
naval de Québec et du
Musée de la Gaspésie



bientôt à l'affiche